2005-2006

Annual Report

Department of Justice and Consumer Affairs Attorney General

Rapport annuel

Ministère de la Justice et de la Consommation et Procureur général

New Nouveau Brunswick
CANADA

2005-2006 Annual Report

Published by:
Department of Justice and Consumer Affairs and Attorney General
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
Canada
E3B 5H1

December 2006

Cover:
Communications New Brunswick

Printing and Binding:

Printing Services, Supply and Services

ISBN

ISSN

Rapport annuel 2005-2006

Publié par :
Ministère de la Justice et de la Consommation et Procureur général
Province du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Canada
E3B 5H1

Décembre 2006

Couverture :
Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN

ISSN

2005-2006

Annual Report

Department of
Justice and
Consumer Affairs
Attorney General

Rapport annuel

Ministère de la
Justice et de la
Consommation et
Procureur général

New Nouveau
Brunswick
CANADA

2007-01122/

Table of Contents

Organizational Charts 4
Introduction 6
Mandate of the Department of Justice 7
Roles and Functions of the Attorney General and Minister of Justice 8

ATTORNEY GENERAL DIVISION
Legal Services Branch 9
Legislative Services Branch 13
Public Prosecution Services Branch 15

COURT SERVICES DIVISION
Court Administration 20
Courts of New Brunswick 22
The Court of Appeal 23
The Court of Queen's Bench 24
Provincial Court 29
Court Statistics 29

JUSTICE SERVICES DIVISION
Credit Unions, Co-operatives and Trust Companies Branch 36
Examinations Branch 39
Insurance Branch 40
Office of the Rentalsman and Consumer Affairs Branch 42

ADMINISTRATIVE SERVICES DIVISION
Facilities Management 46
Expropriations Advisory Officer 47
Financial Services Branch 48
Human Resource Services Branch 49
Information Systems Branch 50

POLICY AND PLANNING BRANCH 52

COMMUNICATIONS 53

APPENDICES

I. Statutes of New Brunswick under the jurisdiction of the Minister of Justice and Attorney General 54

II. Revenue and Expenditures 58

III. Explanation of Variance Fiscal Year 63

IV. Official Languages Complaint Report 65

Table des matières

Organigrammes 4
Introduction 6
Mission du ministère de la Justice 7
Rôle du procureur général et ministre de la Justice 8

DIVISION DU PROCUREUR GÉNÉRAL
Direction des services juridiques 9
Direction des services législatifs 13
Direction des services des poursuites publiques 15

DIVISION DES SERVICES AUX TRIBUNAUX
Administration des tribunaux judiciaires 20
Tribunaux du Nouveau-Brunswick 22
Cour d'appel 23
Cour du Banc de la Reine 24
Cour provinciale du Nouveau-Brunswick 29
Statistiques relatives aux tribunaux 29

DIVISION DES SERVICES À LA JUSTICE
Direction des caisses populaires, des coopératives et des compagnies de fiducie 36
Direction des examens 39
Direction des assurances 40
Direction du médiateur des loyers et des services à la consommation 42

DIVISION DES SERVICES ADMINISTRATIFS
Gestion des installations 46
Commissaire consultatif de l'expropriation 47
Direction des services financiers 48
Direction du service des ressources humaines 49
Direction des systèmes informatiques 50

DIRECTION DE LA POLITIQUE ET DE LA PLANIFICATION 52

COMMUNICATIONS 53

ANNEXES

I. Lois du Nouveau-Brunswick relevant de la compétence du ministre de la Justice et procureur général en 54

II. Recettes et dépenses 58

III. Explications des écarts pour l'exercice 63

IV. Rapport sur les plaintes concernant les langues officielles 65

OFFICE OF THE ATTORNEY GENERAL/CABINET DU PROCUREUR GÉNÉRAL

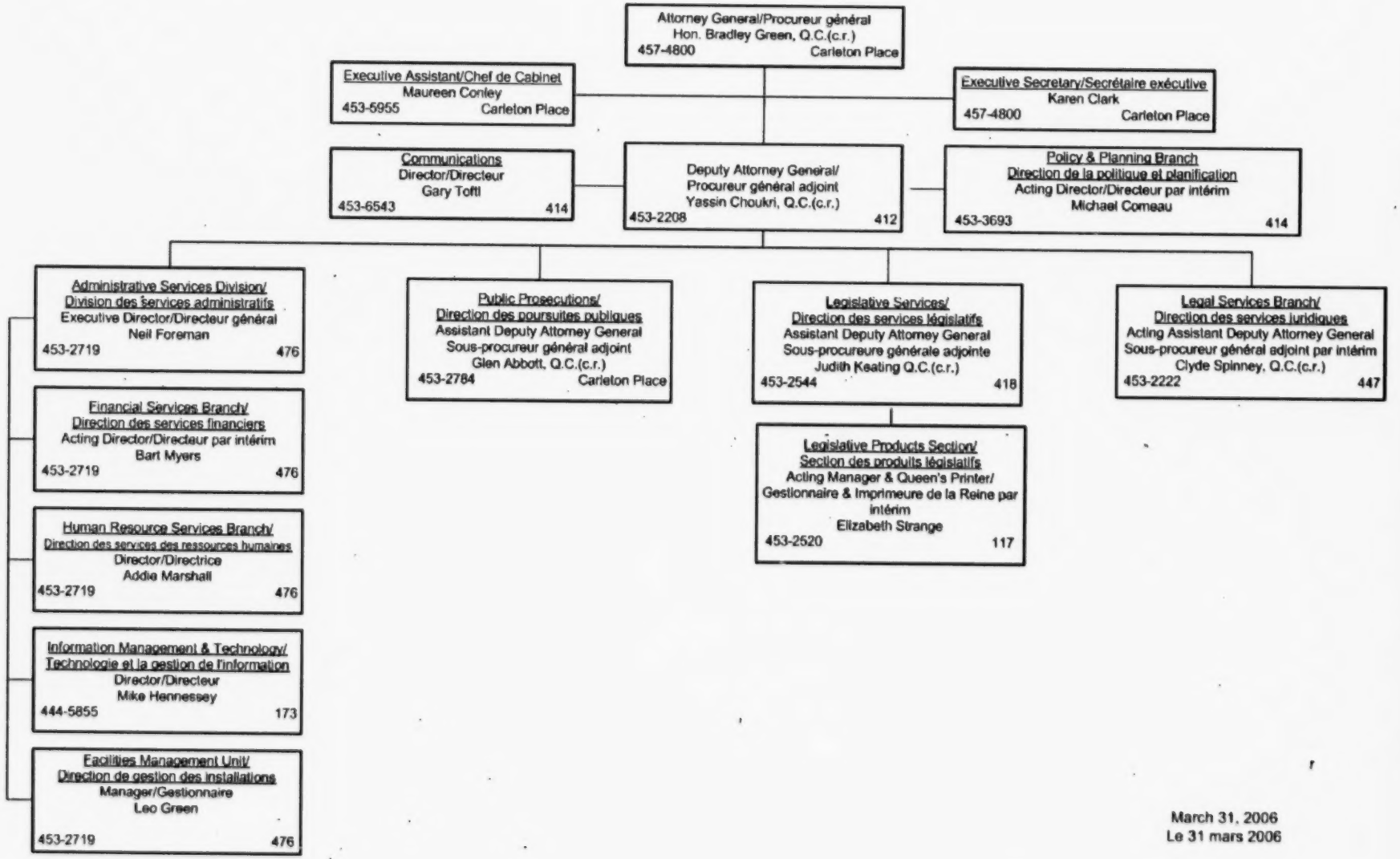

March 31, 2006
Le 31 mars 2006

DEPARTMENT OF JUSTICE AND CONSUMER AFFAIRS/
MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DE LA CONSOMMATION

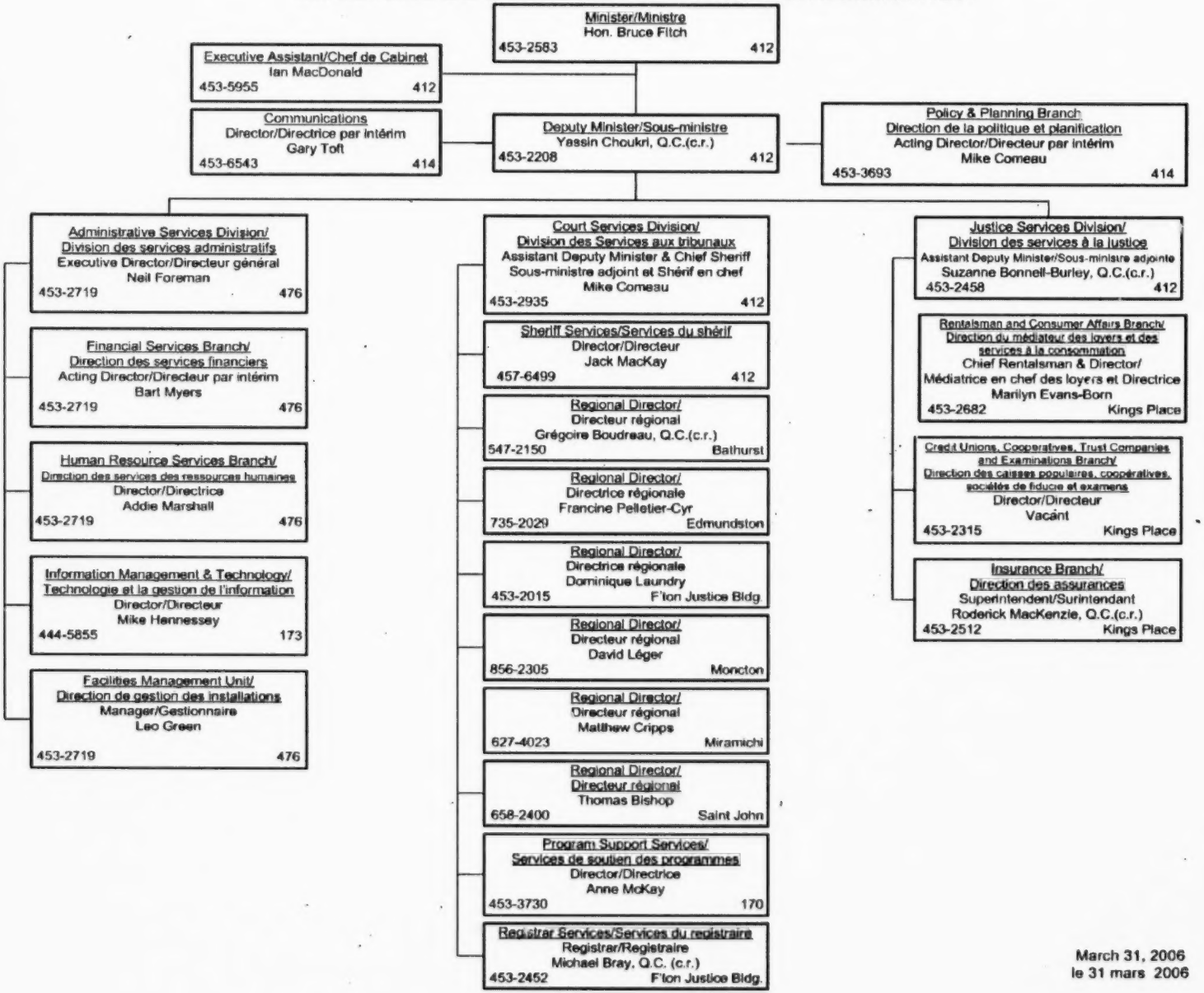

March 31, 2006
le 31 mars 2006

Introduction

This annual report for 2005-2006 outlines the activities and major events undertaken by the joint offices of the Minister of Justice and Consumer Affairs and Attorney General. This report reflects the significant policy and program initiatives as well as organizational changes that were implemented during the fiscal year. Financial information is also presented.

Some noteworthy events are as follows:

- On November 1-2, 2005 the Public Prosecution Services Branch and the Saint John Police Force co-hosted the first Atlantic Region Understanding Wrongful Convictions Conference in Saint John, New Brunswick. A Standing Committee has been established to review relevant issues. The Committee is developing training and permanent structures to prevent instances of wrongful convictions.

- Assisted and participated in a two day workshop dealing with restorative justice sponsored by Restorative Justice New Brunswick. The goal of Restorative Justice New Brunswick is to establish best practice models and methods for engaging offenders, victims and community members in Community Justice Forums.

- Participated in establishing a "sexual assault nurse examiner" (SANE) program in the Moncton, New Brunswick area. There are only a few such programs in Canada. This program is designed to train chosen nurses to specialize in the forensic examination of sexual assault victims in a timely fashion and to present their findings at trial. This removes the necessity of requiring medical doctors having to attend court, thereby permitting them to devote more time to treating patients.

- Court Services Division installed closed-circuit equipment in several court locations in 2005-2006. This technology allows vulnerable witnesses in criminal proceedings to provide testimony in a room adjacent to the courtroom. These provisions were implemented in response to Criminal Code amendments.

Introduction

Le rapport annuel du ministère de la Justice pour l'exercice 2005-2006 décrit les activités et les événements importants relevant du titulaire du double portefeuille de ministre de la Justice et de procureur général. Il fait état des principales initiatives mises sur pied en matière de programmes et de politiques ainsi que des changements organisationnels mis en œuvre au cours de l'année financière. Il présente aussi les états financiers du Ministère.

Voici une liste d'activités notables entreprises par le Ministère :

- Les 1er et 2 novembre 2005, la Direction des services des poursuites publiques et le Service de police de Saint-Jean ont été les hôtes conjoints de la première conférence dans la région de l'Atlantique pour mieux comprendre les condamnations injustifiées, qui s'est déroulée à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Un comité permanent a été mis sur pied dans le but d'étudier les enjeux pertinents. Ce comité s'occupe d'élaborer des activités de formation et des structures permanentes dans le but de prévenir les condamnations injustifiées.
- La Direction des services des poursuites publiques a collaboré et a participé à un atelier d'une durée de deux jours sur la justice réparatrice qui a été parrainé par Justice réparatrice NB. L'objectif de Justice réparatrice NB consiste à établir des modèles de pratiques et de méthodes exemplaires afin de susciter l'intérêt des contrevenants, des victimes et des membres de la collectivité pour les forums de justice communautaire.
- La Direction des services des poursuites publiques a pris part à la mise sur pied d'un programme SANE (« sexual assault nurse examiner ») d'infirmières spécialisées dans l'examen des victimes d'agression sexuelle dans la région de Moncton, au Nouveau-Brunswick. Il existe seulement quelques programmes de ce genre au Canada. Ce programme a pour but de donner de la formation à des infirmières sélectionnées afin qu'elles se spécialisent pour être en mesure d'effectuer en temps opportun l'examen médico-légal des victimes d'agression sexuelle et de présenter leurs constatations au procès. Grâce à cette initiative, il ne sera plus nécessaire d'obliger des médecins à se présenter devant le tribunal, ce qui leur permettra de consacrer davantage de temps à leurs patients.
- La Division des services aux tribunaux a installé du matériel en circuit fermé dans plusieurs tribunaux en 2005-2006. Cette technologie permet aux témoins vulnérables de témoigner dans une salle adjacente à la salle du tribunal lors d'instances criminelles. Les mesures ont été mises en œuvre en réponse aux modifications du *Code criminel*.

- Court Services Division participated in a Federal/Provincial/Territorial Task Force on Child-Centered Family Justice Initiatives. Under these initiatives, the Court Services Division coordinated a variety of family law projects through a cost-sharing agreement with Justice Canada.

- The Branch and the Superintendents of Nova Scotia and Prince Edward Island recommenced the project to harmonize insurance legislation in the Maritime Provinces (other than automobile), as directed by the Council of Maritime Premiers. To assist in this process, the Council has hired a project manager and the Superintendents have been meeting on a regular basis in Moncton, New Brunswick.

- Coordinated the work of the Department in response to recommendations of the Minister's Working Group on Violence Against Women. In particular, participated on the Steering Committee for a domestic violence court.

- NB is currently participating on a federal/provincial/territorial Consumer Measures Working Group that is looking at legislative measures to prevent Identity Theft and reviewing options to control the high cost of payday loans without eliminating these necessary facilities that are offering short term loans and require credit reporting legislation.

- Finally, amendments were introduced to the Pre-arranged Funeral Services Act and Regulations, which address the concerns that the Auditor General's Office raised in its report in 2004 on the program regarding inspection procedures. The amendments to the Act will be proclaimed once regulations necessary to administer the Act are drafted.

Mandate of the Department of Justice and Consumer Affairs and the Office of the Attorney General

The mandate of the Department of Justice and Consumer Affairs is to promote the impartial administration of justice and to ensure protection of the public interest through the dual offices of the Attorney General and Minister of Justice and Consumer Affairs.

To carry out its mandate, the Department is structured as follows: the Office of the Attorney General, the Policy and Planning Branch, Court Services, Justice Services and Administrative Services Divisions. Each division is made up of branches with operational responsibility for specific programs and services. At times, the administration of justice

- La Division des services aux tribunaux a participé aux activités d'un groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur les initiatives en matière de justice axée sur les enfants. Dans ce contexte, la Division des services aux tribunaux a coordonné divers projets dans le domaine du droit de la famille grâce à une entente de partage des coûts avec Justice Canada.
- À la demande du Conseil des premiers ministres des Maritimes, la Direction des assurances et les surintendants des assurances de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard ont ranimé l'initiative visant à harmoniser les lois et les règlements sur les assurances, autres que l'assurance automobile, dans les Provinces maritimes. Pour faciliter ce processus, le Conseil a embauché un gestionnaire de projet, et les surintendants des assurances se rencontrent régulièrement à Moncton, au Nouveau-Brunswick.
- La Direction de la politique et de la planification a coordonné les travaux du Ministère en réponse aux recommandations du Groupe de travail de la ministre sur la violence faite aux femmes. En particulier, elle a siégé au comité directeur sur l'établissement du tribunal chargé des causes de violence familiale.
- Le Nouveau-Brunswick participe aux travaux du groupe de travail fédéral-provincial-territorial du Comité des mesures en matière de consommation qui étudie des mesures législatives visant à protéger les consommateurs contre le vol d'identité et examine les possibilités permettant d'exercer un contrôle sur le coût élevé des prêts sur salaires sans entraîner l'élimination de ces établissements nécessaires, qui offrent des prêts à court terme et nécessitent un cadre législatif sur la divulgation du coût du crédit.
- Enfin, des modifications ont été apportées à la *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres* et à ses règlements afin de répondre aux préoccupations soulevées par le Bureau du vérificateur général dans son rapport de 2004 concernant les méthodes d'inspection. Les modifications à la loi seront proclamées une fois que les règlements nécessaires à l'administration de la *Loi* seront rédigés.

Mandat du ministère de la Justice et de la Consommation et du Cabinet du procureur général

Le ministère de la Justice et de la Consommation a pour mandat de promouvoir l'administration impartiale de la justice et la protection de l'intérêt public par la double fonction de procureur général et de ministre de la Justice et de la Consommation.

Pour s'acquitter de ce mandat, le Ministère s'appuie sur une structure comprenant le Cabinet du procureur général, la Direction de la politique et de la planification, la Division des services aux tribunaux, la Division des services à la justice et la Division des services administratifs. Chaque division se compose de plusieurs directions assumant chacune la

requires the joint effort and co-operation of several branches, each contributing its own expertise to attain common objectives.

Roles and Functions of the Attorney General and Minister of Justice and Consumer Affairs

The Attorney General, as the chief law officer of the Crown, holds one of the original offices dating back more than 200 years to the colonial period. Many of the duties of the Minister of Justice and Consumer Affairs, which are assigned by statute or executive act, are of more recent origin.

The Attorney General is entrusted with the responsibility:

- to administer criminal justice in the Province, including the prosecution of all offences under the Criminal Code of Canada and the Statutes of New Brunswick;
- to represent the Crown in all matters of civil and constitutional litigation;
- to provide legal services and advice to all government departments and agencies;
- to represent the Crown where public rights of concern to the provincial government are being questioned;
- to provide advice to the government on proposed legislation and to carry out studies for the reform of law;
- to provide legislative drafting services for the government; and,
- to print and publish acts, regulations and The Royal Gazette in accordance with the Queen's Printer Act.

The Minister of Justice and Consumer Affairs is entrusted to perform the following duties:

- Administer court services;
- Regulate trust companies;
- Regulate the insurance industry;

responsabilité de programmes et de services particuliers. Il arrive que l'administration de la justice exige la collaboration de plusieurs directions qui joignent leurs efforts, chacune dans son domaine de compétence, pour la réalisation d'objectifs communs.

Rôles et fonctions du procureur général et ministre de la Justice et de la Consommation

Ce double rôle englobe diverses responsabilités. En sa qualité de premier conseillé juridique de la Couronne, le procureur général assume une fonction qui remonte au début de l'époque coloniale, il y a plus de 200 ans. Cependant, bon nombre des responsabilités du ministre de la Justice et de la Consommation, qui lui sont conférées par des lois ou des décrets, sont d'origine plus récente.

Le procureur général a les responsabilités suivantes :

- administrer la justice en matière criminelle dans la province et poursuivre tous les auteurs d'infractions au *Code criminel du Canada* et aux lois du Nouveau-Brunswick;
- représenter la Couronne dans toutes les instances civiles et constitutionnelles;
- fournir des services et des conseils juridiques à tous les ministères et organismes du gouvernement;
- représenter la Couronne lorsque des droits d'intérêt public qui concernent le gouvernement provincial sont en cause;
- conseiller le gouvernement sur les propositions législatives et effectuer des études en matière de réforme du droit;
- fournir des services de rédaction législative au gouvernement;
- imprimer et publier les lois, les règlements et la *Gazette royale*, tel que prescrit par la *Loi sur l'Imprimeur de la Reine.*

Le ministre de la Justice et de la Consommation a les responsabilités suivantes :

- administrer les services aux tribunaux;
- réglementer les compagnies de fiducie;
- réglementer l'industrie des assurances;

- Regulate the securities industry;
- Administer and regulate co-operatives and credit unions;
- Conduct examinations of financial institutions;
- Admini ɜr the Rentalsman's office and consumer affairs; and,
- Co-ordinate the research, planning and evaluation of all aspects of the administration of justice in the province.

Office of the Attorney General

The Office of Attorney General is comprised of the Legal Services Branch, Legislative Services Branch and Public Prosecutions Branch.

Legal Services Branch

Mandate

The Legal Services Branch of the Office of the Attorney General is responsible for the provision of legal advice and representation to government departments and agencies in all matters not pertaining to public prosecution and legislative drafting. The legal advice and representation services provided by professional staff of the Legal Services Branch is intended to assist the Attorney General of New Brunswick in the fulfillment of his constitutionally mandated role as Chief Law Officer of the Crown and legal advisor to government. This role is materially different from that provided by the Minister of Justice and Consumer Affairs whose core function relates to the administration of justice.

Budget

The sum of $ 3,175,208.00 was appropriated for the Legal Services Branch for the fiscal period commencing on April 1, 2005 and ending March 31, 2006.

Service Delivery by Practice Groups

The practice group mode of service delivery is designed to encourage the sharing of knowledge among group members. The particular mode of service delivery implemented in the Legal Services Branch retains sufficient flexibility to accommodate the delivery of services in a cross-disciplinary environment thereby allowing the Office of the Attorney General to take full advantage of in-house resources to expedite resolution of matters submitted to the Attorney General.

- réglementer l'industrie des valeurs mobilières;
- administrer et réglementer les coopératives et les caisses populaires;
- procéder à l'examen des institutions financières;
- administrer le bureau du médiateur des loyers et les services à la consommation;
- coordonner la recherche, la planification et l'évaluation de tous les aspects de l'administration de la justice dans la province.

Cabinet du procureur général

Le Cabinet du procureur général comprend la Direction des services juridiques, la Direction des services législatifs et la Direction des poursuites publiques.

Direction des services juridiques

Mandat

La Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général fournit des conseils juridiques et des services de représentation juridique aux ministères et organismes du gouvernement dans tous les litiges ne se rapportant pas aux poursuites publiques et à la rédaction législative. Les conseils juridiques et les services de représentation fournis par le personnel professionnel de la Direction des services juridiques visent à aider le procureur général du Nouveau-Brunswick à s'acquitter de son rôle de premier conseiller juridique de la Couronne et de conseiller juridique du gouvernement, rôle qui lui est dévolu par la Constitution. Ce rôle diffère sensiblement de celui tenu par le ministre de la Justice et de la Consommation, dont la fonction centrale se rapporte à l'administration de la justice.

Budget

La somme de 3 175 208 $ a été affectée à la Direction des services juridiques pour l'exercice débutant le 1er avril 2005 et se terminant le 31 mars 2006.

Prestation des services par groupes sectoriels

Le mode de prestation des services par groupes sectoriels a été conçu de façon à favoriser le partage des connaissances. Cette méthode utilisée à la Direction des services juridiques est suffisamment souple pour assurer la prestation des services dans un milieu interdisciplinaire et ainsi permettre au Cabinet du procureur général de profiter pleinement des ressources internes afin de régler rapidement les questions soumises au procureur général.

The increasing complexity of legal matters dealt with by staff of the Legal Services Branch on behalf of Executive government requires a certain degree of specialization on the part of lawyers and the practice group mode of service delivery combined with a collegial approach to the practice of law continues as the preferred model for the delivery of legal services.

Practice Group Coordinators

A senior lawyer has been designated as the "Practice Group Coordinator" for each of the practice groups. Practice group coordinators, in addition to their ongoing practice responsibilities, are responsible for the assignment of tasks within the practice group on an equitable basis, having regard to the level of experience of each of the lawyers within the group.

Departments and Crown agencies requesting legal services from the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General are requested in all but the most urgent of situations to address their requests for services to the Coordinator for the practice group in the practice area in which assistance is required. The Coordinator then assigns the matter to a solicitor in the practice group for which he or she is responsible. Once a solicitor has been assigned a particular matter, all dealings in regard to that matter are had between the department or Crown agency and the solicitor assigned to that matter. Circumstances on occasion dictate the involvement of more than one practice group in a particular matter.

The Coordinators of the Legal Services Practice Groups report to the Assistant Deputy Attorney General (Legal Services), who in turn reports to the Deputy Attorney General.

Administration

The Assistant Deputy Attorney General (Legal Services) is responsible for the overall administration of the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General and for maintaining the quality of legal services and representation provided to government departments and agencies. In addition to administrative duties, the Assistant Deputy Attorney General (Legal Services) is responsible for the conduct of some matters on behalf of the Province of New Brunswick.

On April 1, 2005 the Assistant Deputy Attorney General (Legal Services) had 359 active files.

During the period from April 1, 2005 to March 31, 2006 the Assistant Deputy Attorney General (Legal Services) opened 73 new files.

La complexité croissante des questions juridiques que doit aborder le personnel de la Direction des services juridiques au nom de l'organe exécutif du gouvernement exige un certain niveau de spécialisation de la part des avocats; le mode de prestation des services par groupes sectoriels, conjugué avec une approche consultative à l'égard de la pratique du droit, demeure le modèle préconisé pour la prestation des services juridiques.

Coordonnateurs des groupes sectoriels

Un avocat chevronné a été nommé à titre de coordonnateur pour chacun des groupes sectoriels. En plus de ses responsabilités courantes, le coordonnateur est chargé de l'attribution équitable des tâches au sein du groupe sectoriel en tenant compte de l'expérience de chacun des avocats au sein du groupe.

Sauf en cas d'urgence, tout ministère et organisme de la Couronne qui désire avoir recours aux services de la Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général doit soumettre sa demande au coordonnateur du groupe sectoriel responsable du domaine dont relève la question. Le coordonnateur soumet ensuite la question à un avocat de son groupe sectoriel, après quoi toute communication à cet égard aura lieu entre le ministère ou l'organisme de la Couronne et l'avocat en question. À l'occasion, les circonstances dictent la participation de plus d'un groupe sectoriel au traitement de la question à l'étude.

Les coordonnateurs des groupes sectoriels des Services juridiques se rapportent au sous-procureur général adjoint (Services juridiques), qui relève du procureur général adjoint.

Administration

Le sous-procureur général adjoint (Services juridiques) est responsable de l'administration générale de la Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général. Il est chargé de maintenir la qualité des services juridiques et des services de représentation fournis aux ministères et organismes du gouvernement. Outre ces tâches administratives, le sous-procureur général adjoint (Services juridiques) est chargé de la conduite de certaines affaires au nom de la province du Nouveau-Brunswick.

Le 1er avril 2005, le sous-procureur général adjoint (Services juridiques) s'occupait de 359 dossiers actifs.

Du 1er avril 2005 au 31 mars 2006, il a ouvert 73 nouveaux dossiers.

On March 31, 2006 the Assistant Deputy Attorney General (Legal Services) had 420 active files representing 11.5% of the active files of the Legal Services Branch.

In fiscal 2005-2006 the Legal Services Branch receptionist forwarded 9630 telephone calls to Legal Services staff. It should be noted that some of the professional staff of the Legal Services Branch have elected to receive calls on their direct lines and these calls are not processed through the Legal Services Branch receptionist.

FTEs: 3.0
Net Expenditure: $223.6
% of Budget: 7.04

Commercial, Corporate and Property Law Practice Group

This Practice Group provides legal services to government departments and, as the designation implies, including the preparation of commercial documents as well as documents necessary to complete the purchase or sale of real property on behalf of the Crown, or the lease of the same. Lawyers operating in this area of law are by the very nature of the transactions which they are required to complete, also required to have a knowledge of corporate law.

On April 1, 2005 the Commercial, Corporate and Property Law Practice Group had 408 active files.

During the period from April 1, 2005 to March 31, 2006 the Commercial, Corporate and Property Law Practice Group opened 384 new files.

On March 31, 2006 the Commercial, Corporate and Property Law Practice Group had 389 active files representing 10.6% of the active files of the Legal Services Branch.

FTEs: 8.2
Net Expenditure: $611.1
% of Budget: 19.20

Litigation Practice Group

The services provided by this Practice Group consist of representation of the Province of New Brunswick as well as certain Crown agencies in all litigation matters in all levels of courts and adjudicative bodies.

On April 1, 2005 the Litigation Practice Group had 957 active files.

Le 31 mars 2006, le sous-procureur général adjoint (Services juridiques) menait 420 dossiers actifs représentant 11,5 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

Au cours de l'exercice 2005-2006, la réceptionniste de la Direction des services juridiques a acheminé 9 630 appels téléphoniques aux membres du personnel de la Direction. De plus, certains membres professionnels du personnel de la Direction ont choisi de recevoir des appels directement sur leurs lignes privées, et ces appels ne figurent pas parmi les communications traitées par la réceptionniste.

ETP : 3,0
Dépenses nettes : 223 600 $
Pourcentage du budget : 7,04

Groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens

Ce groupe sectoriel fournit des services juridiques aux ministères gouvernementaux, préparant notamment les documents commerciaux et les documents nécessaires à l'achat, à la location ou à la vente de biens réels au nom de la Couronne. Compte tenu de la nature des opérations qu'ils sont appelés à compléter, les avocats affectés à ce groupe doivent également connaître le domaine du droit des sociétés.

Le 1er avril 2005, le groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens s'occupait de 408 dossiers actifs.

Au cours de la période du 1er avril 2005 au 31 mars 2006, ce groupe a ouvert 384 nouveaux dossiers.

Le 31 mars 2006, le groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens comptait 389 dossiers actifs représentant 10,6 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

ETP : 8,2
Dépenses nettes : 611 100 $
Pourcentage du budget : 19,20

Groupe du contentieux

Ce groupe sectoriel assure la représentation de la province du Nouveau-Brunswick et de certains organismes de la Couronne dans toutes les instances de litige à tous les échelons du système judiciaire et devant les tribunaux administratifs.

Le 1er avril 2005, le groupe du contentieux s'occupait de 957 dossiers actifs.

During the period from April 1, 2005 to March 31, 2006 the Litigation Practice Group opened 311 new files.

On March 31, 2006 the Litigation Practice Group had 984 active files representing 26.9% of the active files of the Legal Services Branch.

FTEs: 13.2
Net Expenditure: $983.8
% of Budget: 31.03

Employment and Administrative Law Practice Group

Services provided by this Practice Group include the representation of government before various administrative boards and agencies as well as representation of the Province as employer under Parts I, II and III of the Public Service. This reflects the fact that employment and labour law have developed as areas of specialization in all jurisdictions in Canada.

On April 1, 2005 the Administrative and Employment Law Practice Group had 401 active files.

During the period from April 1, 2005 to March 31, 2006 the Administrative and Employment Law Practice Group opened 319 new files.

On March 31, 2006 the Administrative and Employment Law Practice Group had 358 active files representing 9.8% of the active files of the Legal Services Branch.

FTEs: 5.0
Net Expenditure: $372.6
% of Budget: 11.70

Government Services Practice Group (including Constitutional Law Unit)

Services provided by this Practice Group are principally in the form of opinions to government departments and agencies on matters of statutory interpretation and general advice with respect to the conduct of government affairs and operations. The Government Services Practice Group also comprises a Constitutional Law Unit that provides legal advice principally to the Attorney General and to a lesser degree to various government departments and agencies on all constitutional matters, as well as representation of the Province and certain Crown agencies in legal proceedings in which constitutional issues are the primary focus of the proceeding. The Coordinator of the Government Services Practice Group is also responsible

Au cours de la période du 1er avril 2005 au 31 mars 2006, ce groupe a ouvert 311 nouveaux dossiers.

Le 31 mars 2006, le groupe du contentieux comptait 984 dossiers actifs représentant 26,9 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

ETP : 13,2
Dépenses nettes : 983 800 $
Pourcentage du budget : 31,03

Groupe du droit du travail et du droit administratif

Ce groupe sectoriel assure la représentation du gouvernement auprès de divers tribunaux administratifs et autres organismes ainsi que la représentation du gouvernement provincial en tant qu'employeur en vertu des Parties I, II et III de la fonction publique, reflétant ainsi le fait que le droit du travail est devenu un domaine de spécialisation dans toutes les provinces et territoires du Canada.

Le 1er avril 2005, le groupe du droit du travail et du droit administratif s'occupait de 401 dossiers actifs.

Au cours de la période du 1er avril 2005 au 31 mars 2006, ce groupe a ouvert 319 nouveaux dossiers.

Le 31 mars 2006, le groupe du droit du travail et du droit administratif comptait 358 dossiers actifs représentant 9,8 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

ETP : 5,0
Dépenses nettes : 372 600 $
Pourcentage du budget : 11,70

Groupe des services au gouvernement (comprenant l'unité du droit constitutionnel)

La fonction principale de ce groupe sectoriel consiste à fournir des opinions aux ministères et aux organismes du gouvernement sur des questions d'interprétation des lois et des conseils généraux sur le déroulement des activités du gouvernement. Le groupe des services au gouvernement comprend également une unité du droit constitutionnel, qui offre des conseils juridiques principalement au procureur général et, dans une moindre mesure, aux divers ministères et organismes du gouvernement sur toutes les questions constitutionnelles. L'unité du droit constitutionnel représente également le gouvernement provincial et certains organismes de la Couronne dans les instances judiciaires qui traitent principalement de questions constitutionnelles. Le coordonnateur du groupe des

for the coordination of the activities of the Constitutional Law Unit.

On April 1, 2005 the Government Services Practice Group had 959 active files.

During the period from April 1, 2005 to March 31, 2006 the Government Services Practice Group opened 703 new files.

On March 31, 2006 the Government Services Practice Group had 943 active files.

On April 1, 2005 the Constitutional Law Unit of the Government Services Practice Group had 614 active files.

During the period from April 1, 2005 to March 31, 2006 the Constitutional Law Unit of the Government Services Practice Group opened 406 new files.

On March 31, 2006 the Constitutional Law Unit of the Government Services Practice Group had 566 active files.

On March 31, 2006 the combined total for the Government Services Practice Group including the Constitutional Law Unit was 1509 files equaling 41.3% of the active files of the Legal Services Branch.

FTEs: 13.2
Net Expenditure: $983.8
% of Budget: 31.03

Legislative Services Branch

The mandate of the branch is to provide to all government departments and agencies a central legislative drafting service, in both French and English.

The branch also provides advice to the Attorney General, the Deputy Attorney General and to the Executive Council Office and Cabinet on all legislative matters before the Officials and Policy and Priority Committees.

It also provides legal advice to the Clerk of the Executive Council on Cabinet agenda items and carries out law reform projects.

The Registrar of Regulations is located within the branch, and discharges the responsibilities of that office as provided by the Regulations Act. The Queen's Printer is also located in the branch, and discharges the responsibilities of that office as provided by The Queen's Printer Act. The statutory functions of those officers are part of the branch's

services au gouvernement est également chargé de la coordination des activités de l'unité du droit constitutionnel.

Le 1er avril 2005, le groupe des services au gouvernement s'occupait de 959 dossiers actifs.

Au cours de la période du 1er avril 2005 au 31 mars 2006, ce groupe a ouvert 703 nouveaux dossiers.

Le 31 mars 2006, le groupe des services au gouvernement comptait 943 dossiers actifs.

Le 1er avril 2005, l'unité du droit constitutionnel du groupe des services au gouvernement s'occupait de 614 dossiers actifs.

Au cours de la période du 1er avril 2005 au 31 mars 2006, l'unité du droit constitutionnel du groupe des services au gouvernement a ouvert 406 nouveaux dossiers.

Le 31 mars 2006, l'unité du droit constitutionnel du groupe des services au gouvernement comptait 566 dossiers actifs.

Le 31 mars 2006, le groupe des services du gouvernement, y compris l'unité du droit constitutionnel, s'occupait au total de 1 509 dossiers représentant 41,3 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

ETP : 13,2
Dépenses nettes : 983 800 $
Pourcentage du budget : 31,03

Direction des services législatifs

La Direction a pour mandat de fournir à tous les ministères et organismes gouvernementaux un service centralisé de rédaction des lois et des règlements en français et en anglais.

La Direction fournit des conseils au procureur général, au procureur général adjoint et au Bureau du Conseil exécutif relativement à toutes les questions présentées au Comité des fonctionnaires chargés de la législation et au Comité des politiques et des priorités.

La Direction fournit aussi des conseils juridiques au greffier du Conseil exécutif sur les questions à l'ordre du jour du Cabinet et réalise des projets en matière de réforme du droit.

Le Registraire des règlements, dont les fonctions sont régies par la *Loi sur les règlements*, et l'Imprimeur de la Reine, dont le mandat est défini par la *Loi sur l'Imprimeur de la Reine*, travaillent au sein de la Direction des services législatifs. Les tâches qui leur sont dévolues par la loi font

mandate. Through the office of the Queen's Printer, acts and regulations are published and distributed.

The Registrar of Regulations also serves as a member of the Rules Committee established under the Judicature Act. The branch is also mandated with revising its legislation and reforming its e-publication systems.

The Branch also provides in-kind support to the Public Legal Education and Information Service of New Brunswick (PLEIS-NB). PLEIS-NB provides various services designed to inform the public of their legal rights and obligations.

PLEIS-NB receives core funding from the Federal Department of Justice and the New Brunswick Law Foundation, as well as project funding from various government departments and agencies.

Highlights

- During the 2005-2006 fiscal year, 76 bills drafted in the Legislative Services Branch were introduced in the Legislative Assembly. Also, 157 regulations drafted in the Branch were filed with the Registrar of Regulations.
- As in previous years, new issues of the Law Reform Notes were published. The notes describe and invite comment on law reform items that are under review. These include selected items from the agenda of the Uniform Law Conference of Canada, in whose work the Branch continues to participate.
- Legislative Services staff members either chaired or participated in the work of the following organisations: The Commonwealth Association of Legislative Counsel, the Association of Legislative and Parliamentary Counsel of Canada, the Canadian Institute for the Administration of Justice, the Uniform Law Conference of Canada, the Advisory Group on Private International Law, the Rules of Court Committee, the "Comité de normalisation du Programme de l'administration de la Justice dans les deux langues officielles", and the Queen's Printers Association of Canada. Some of the branch lawyers also continued their participation both as course leaders and instructors at the Bar admission course of the Law Society of New Brunswick. Some also sit as Council Members.

partie du mandat de la Direction. Les lois et les règlements sont publiés et distribués par l'entremise du bureau de l'Imprimeur de la Reine.

Le Registraire des règlements est également membre du Comité des règles de procédure établi sous le régime de la *Loi sur l'organisation judiciaire*.

La Direction a aussi le mandat de réviser la législation et de réaménager ses systèmes de publication électronique.
La Direction fournit une aide matérielle au Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB). Le SPEIJ-NB offre divers services pour sensibiliser le public à ses droits et à ses obligations juridiques.

Le SPEIJ-NB est financé principalement par le ministère fédéral de la Justice et la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick, et il reçoit une aide de divers ministères et organismes publics pour la réalisation de certains projets.

Faits saillants

- Au cours de l'année financière 2005-2006, la Direction des services législatifs a rédigé 76 projets de loi qui ont été déposés à l'Assemblée législative, ainsi que 157 règlements déposés auprès du Registraire des règlements.
- Tout comme au cours des années précédentes, de nouveaux numéros du *Bulletin de la réforme du droit* ont été publiés. Ce bulletin traite de questions à l'étude en matière de réforme du droit et invite les lecteurs à formuler des observations à leur sujet, notamment en ce qui concerne certains points auxquels s'intéresse la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, avec laquelle la Direction continue de collaborer.
- Des membres du personnel de la Direction des services législatifs ont occupé la présidence ou ont participé aux travaux des organisations suivantes : la Commonwealth Association of Legislative Counsel, l'Association des conseillers parlementaires et législatifs du Canada, l'Institut canadien d'administration de la justice, la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, le Groupe consultatif sur le droit international privé du Comité des règles de procédure, le Comité de normalisation du Programme d'administration de la justice dans les deux langues officielles et l'Association des imprimeurs de la Reine du Canada. Certains des avocats de la Direction ont continué de prendre part, à titre d'enseignants et d'animateurs, aux cours de préparation à l'admission au Barreau du Nouveau-Brunswick. D'autres sont membres du conseil.

- Lawyers in the branch pursued the extensive work relative to the revision of statutes project. The branch has also moved closer to a full implementation of the e-laws initiative regarding the publication of statutes and regulations.

- The branch worked closely with other countries interested in New Brunswick's on-line statute publication. These would include Wales, New Zealand and the Bahamas.

- A presentation on e-legislation was delivered to the international community last fall in London England at the meetings of the Commonwealth Association of Legislative Counsel.

- The branch also reached an agreement with the Law Amendments Committee of the Legislature to implement a drafting team setting for the Legislative Assembly.

Public Prosecution Services Branch

Mission Statement

To seek justice according to law. This high public duty shall be pursued firmly but fairly,with an ingrained sense of dignity, in search for the truth.

The Public Prosecution Services Branch represents the Attorney General in the prosecution of offences under the Criminal Code of Canada, the Youth Criminal Justice Act, and other federal and provincial statutes in all courts in the Province. This also includes representing the Attorney General in related appeals at all levels of appellate courts.

The Branch operates from a central office and six regions throughout the Province; a Regional Crown Prosecutor supervises each region. The Crown Prosecutors in the Branch advise whether a prosecution is justified on the evidence received from various policing agencies. When charges proceed to trial, the Crown Prosecutors in these offices are responsible for conducting prosecutions and related litigation in their respective areas.

In addition, Branch lawyers appear in cases of child and adult protection on behalf of the Minister of Family and Community Services under the Family Services Act and act

- Des avocats de la Direction progressent toujours dans la tâche colossale que constitue la révision des lois. La Direction achève aussi la mise en œuvre du projet de publication électronique des lois et des règlements.

- La Direction a collaboré étroitement avec les représentants d'autres pays qui s'intéressent à la publication des lois du Nouveau-Brunswick dans Internet, notamment le pays de Galles, la Nouvelle-Zélande et les Bahamas.

- Un exposé sur la publication électronique des lois a été présenté à la communauté internationale l'automne dernier à Londres, en Angleterre, à l'occasion des réunions de la Commonwealth Association of Legislative Counsel.

- La Direction s'est également entendue avec le Comité de modification des lois de l'Assemblée législative dans le but de mettre en œuvre un mécanisme d'équipe de rédaction à l'Assemblée législative.

Direction des services des poursuites publiques

Énoncé de mission

Obtenir justice conformément aux lois et aux règlements. Cette fonction publique extrêmement importante doit être exercée en faisant preuve de fermeté, d'équité et d'un sens inné de la dignité, toujours en quête de la vérité.

La Direction des poursuites publiques représente le procureur général dans la poursuite des auteurs d'infractions prévues par le Code criminel du Canada, la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents et d'autres lois fédérales et provinciales devant tous les tribunaux de la province. Elle représente également le procureur général dans les appels connexes devant les cours d'appel à tous les échelons.

La Direction compte un bureau central et six bureaux régionaux dans la province, chacun dirigé par un procureur de la Couronne régional. Les procureurs de la Couronne de la Direction aident à déterminer s'il y a lieu ou non d'intenter des poursuites en fonction des éléments de preuve fournis par les autorités policières. Lorsque des inculpations donnent lieu à un procès, les procureurs de la Couronne sont chargés de diriger les poursuites et les instances qui s'y rapportent dans leur région respective.

De plus, les avocats de la Direction représentent le ministre des Services familiaux et communautaires, conformément à la Loi sur les services à la famille, et agissent au nom de

on behalf of the Central Authority in cases of international custody orders enforcement.

The Branch provides advice and guidance in investigations and prosecutions to law enforcement officers in the Province and participates in the development and implementation of criminal law policies. The Branch provides assistance to the Chief Coroner by designating Crown Prosecutors to aid in the presentation of evidence at Coroner's inquests. The Branch also acts as counsel to the Attorney General appearing before the New Brunswick Board of Review established pursuant to s. 672.5 of the Criminal Code of Canada.

Working out of the central office, the Director of the Public Prosecution Services Branch provides legal advice to the Attorney General in matters regarding the administration and enforcement of criminal justice in the Province.

The Branch also assists the Attorney General of Canada in matters under the Extradition Act and the Mutual Legal Assistance in Criminal Matters Act.

The Branch is firmly committed to participating in the development of criminal prosecution policy and standards. To that end the Branch is a member of the Federal/Provincial/Territorial (FPT) Heads of Prosecutions Committee (HOP). The Branch's participation on this committee shall continue to be a priority.

The Branch participates in various FPT working groups on such broad-ranging subjects as restorative justice, Aboriginal and treaty rights issues, spousal abuse policies, high risk offenders, DNA databanks, National Sex Offender Registry, the Wrongfully Convicted, intimidation of justice officials, best practices in mega cases, organized crime legislation, telemarketing fraud, information technology and also participates in consultations with FPT criminal justice officials regarding proposed amendments to the Criminal Code of Canada.

The Branch is a member of the International Association of Prosecutors (IAP). The objective of the Association is the promotion of fair, effective, impartial and efficient prosecution of criminal offences, and the promotion of high standards and principles in the administration of criminal justice. The Branch signed a Compliance Certificate in June 2004 accepting as minimum standards in this Province the IAP "Standards of Professional Responsibility

l'autorité centrale dans des affaires ayant trait à des demandes de protection d'enfants et d'adultes ainsi qu'à l'exécution d'ordonnances de garde internationales.

La Direction conseille et guide les agents chargés de l'application des lois dans la province en matière d'enquêtes et de poursuites et participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de lignes directrices relatives au droit criminel. La Direction soutient le coroner en chef en désignant des procureurs de la Couronne pour l'aider relativement à la présentation de la preuve dans le cadre de ses enquêtes. La Direction agit également à titre de conseiller juridique du procureur général lorsqu'il se présente devant la commission d'examen sous le régime de l'article 672.5 du Code criminel du Canada.

Au bureau central, le directeur des poursuites publiques fournit au procureur général des avis juridiques sur des questions relatives à l'administration du droit pénal ainsi qu'à son application dans la province.

La Direction aide aussi le procureur général du Canada dans les instances relevant de la Loi sur l'extradition et de la Loi sur l'entraide juridique en matière criminelle.

La Direction tient à participer à l'élaboration des principes directeurs et des normes en matière de poursuites pénales. C'est la raison pour laquelle elle est membre du Comité fédéral-provincial-territorial des directeurs des poursuites pénales (DPP). La participation de la Direction aux travaux de ce comité continuera d'être une priorité.

La Direction participe aux activités de plusieurs groupes de travail composés de représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux relativement à des questions telles que la justice réparatrice, les Autochtones et les droits issus des traités, les politiques en matière de violence conjugale, les contrevenants à risque élevé, les banques de données génétiques, le Registre national des délinquants sexuels, les personnes condamnées à tort, l'intimidation des membres du système judiciaire, les pratiques exemplaires dans le cadre des méga-procès, les mesures législatives en matière de crime organisé, le télémarketing frauduleux et la technologie de l'information. Elle participe également à des consultations avec des fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux qui travaillent dans le système de justice pénale en ce qui concerne les projets de modification du Code criminel du Canada.

La Direction est membre de l'Association internationale des procureurs et poursuivants (AIPP). Cette association a pour objectif de promouvoir la poursuite efficace, équitable, impartiale et efficiente des infractions pénales et l'adoption de normes et de principes stricts en ce qui concerne l'administration de la justice pénale. En juin 2004, la Direction a signé un certificat de conformité par lequel elle a accepté comme normes minimales dans la province les

and Statement of the Essential Duties and Rights of Prosecutors".

Highlights

- On November 1-2, 2005 the Public Prosecution Services Branch and the Saint John Police Force co-hosted the first Atlantic Region Understanding Wrongful Convictions Conference in Saint John, New Brunswick. A Standing Committee has been established to review relevant issues. The Committee is developing training and permanent structures to prevent instances of wrongful convictions.

- Public Prosecution Services Branch has entered into discussions with the Royal Canadian Mounted Police (RCMP) Forensic Laboratory Services to explore the development of the use of video testimony for expert witnesses in court proceedings. This would result in less time away from important laboratory work.

- In association with the New Brunswick Chiefs of Police and the RCMP, Public Prosecution Services Branch finalized a Memorandum of Understanding on Disclosure Protocols. This creates uniform disclosure practices throughout the Province for the benefit of accused persons, Crown Prosecutors and policing agencies.

Public Prosecution Services Branch:

- Participated in a symposium sponsored by Public Legal Education and Information Service of New Brunswick (Student) titled "Justice for Youth in New Brunswick". The symposium was held at the Centre Communautaire Sainte-Anne in Fredericton, New Brunswick. The many topics ranged from first contact by young persons with the police, to right to counsel, confidentiality, prosecution and sentencing.

- Assisted and participated in a two day workshop dealing with restorative justice sponsored by Restorative Justice New Brunswick. The goal of Restorative Justice New Brunswick is to establish best practice models and methods for engaging offenders, victims and community members in Community Justice Forums.

Normes de responsabilité professionnelle et déclaration des droits et devoirs essentiels des procureurs et poursuivants de l'AIPP.

Faits marquants

- Les 1er et 2 novembre 2005, la Direction des services des poursuites publiques et le Service de police de Saint-Jean ont été les hôtes conjoints de la première conférence dans la région de l'Atlantique pour mieux comprendre les condamnations injustifiées, qui s'est déroulée à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Un comité permanent a été mis sur pied dans le but d'étudier les enjeux pertinents. Ce comité s'occupe d'élaborer des activités de formation et des structures permanentes dans le but de prévenir les condamnations injustifiées.

- La Direction des services des poursuites publiques a entamé des discussions avec la Direction du service des laboratoires judiciaires de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) afin d'examiner la possibilité d'avoir recours à la vidéo pour les dépositions des témoins experts dans les instances devant les tribunaux afin de réduire le temps qu'ils ne peuvent consacrer à du travail de laboratoire important.

- En collaboration avec l'Association des chefs de police du Nouveau-Brunswick et la GRC, la Direction des services des poursuites publiques a mis au point un protocole d'entente sur la divulgation. Cette initiative permet d'uniformiser les méthodes de communication de la preuve dans l'ensemble de la province à l'intention des accusés, des procureurs de la Couronne et des corps policiers.

Activités de la Direction des services des poursuites publiques :

- La Direction a participé à un symposium parrainé par le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick qui avait pour thème la justice pour les jeunes du Nouveau-Brunswick. Ce symposium s'est déroulé au Centre communautaire Sainte-Anne de Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Parmi les nombreux sujets abordés, mentionnons le premier contact qu'ont les adolescents avec la police, le droit à l'avocat, la confidentialité, les poursuites et la détermination de la peine.

- La Direction a collaboré et a participé à un atelier d'une durée de deux jours sur la justice réparatrice qui a été parrainé par Justice réparatrice NB. L'objectif de Justice réparatrice NB consiste à établir des modèles de pratiques et de méthodes exemplaires afin de susciter l'intérêt des contrevenants, des victimes et des membres de la collectivité pour les forums de justice

- Participated at the Université de Moncton Law School mock trials for the McKelvey Cup emblematic of this event. Teams represented Dalhousie, UNB and Université de Moncton Law Schools. Université de Moncton won the event.

- Participated in establishing the Domestic Violence Court which will soon commence in Moncton, New Brunswick.

- Participated in establishing a "sexual assault nurse examiner" (SANE) program in the Moncton, New Brunswick area. There are only a few such programs in Canada. This program is designed to train chosen nurses to specialize in the forensic examination of sexual assault victims in a timely fashion and to present their findings at trial. This removes the necessity of requiring medical doctors having to attend court, thereby permitting them to devote more time to treating patients.

- Crown counsel in the Branch participated with colleagues in the justice system to present several lectures, training programs and panel discussions at the Canadian Bar Association Criminal Law Conference; Canadian Bar Association Mid-Winter Presentation; and the National Judicial Institute. Branch staff also served as faculty members for the Canadian Federation of Law Societies National Criminal Law Program in July 2005 and assistance in coordinating criminal law courses for bar admission students of both UNB Law School and Université de Moncton Law School.

Committees and Specialists

- Several committees remain very active. These include: Prevention of Wrongful Convictions; Policy and Guidelines; Domestic Violence and Case Consultation and Risk Management.

communautaire.

- La Direction a participé au tribunal-école de la faculté de droit de l'Université de Moncton, qui a culminé par la remise de la coupe McKelvey et qui a mis en présence des équipes des facultés de droit de l'Université Dalhousie, de l'UNB et de l'Université de Moncton. Ce sont les représentants de l'Université de Moncton qui ont remporté les grands honneurs.

- La Direction a participé à l'établissement du tribunal chargé des causes de violence familiale qui commencera bientôt ses activités à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

- La Direction a pris part à la mise sur pied d'un programme SANE (« sexual assault nurse examiner ») d'infirmières spécialisées dans l'examen des victimes d'agression sexuelle dans la région de Moncton, au Nouveau-Brunswick. Il existe seulement quelques programmes de ce genre au Canada. Ce programme a pour but de donner de la formation à des infirmières sélectionnées afin qu'elles se spécialisent pour être en mesure d'effectuer en temps opportun l'examen médico-légal des victimes d'agression sexuelle et de présenter leurs constatations au procès. Grâce à cette initiative, il ne sera plus nécessaire d'obliger des médecins à se présenter devant le tribunal, ce qui leur permettra de consacrer davantage de temps à leurs patients.

- Les procureurs de la Couronne de la Direction ont participé, avec des collègues du système judiciaire, à la présentation de plusieurs exposés, programmes de formation et débats de spécialistes à l'occasion de la Conférence sur le droit criminel de l'Association du Barreau canadien et de la présentation mi-hivernale de l'Association du Barreau canadien ainsi que devant l'Institut national de la magistrature. Les employés de la Direction ont également agi à titre de membres du corps enseignant du Programme national de droit pénal de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada en juillet 2005 et ils ont aidé à coordonner les cours de droit criminel préalables à l'admission au Barreau à l'intention des étudiants des facultés de droit de l'UNB et de l'Université de Moncton.

Comités et spécialistes

- Plusieurs comités continuent d'être très actifs, dont le comité sur la prévention des condamnations injustifiées, le comité sur les directives, le comité sur la violence familiale et le comité consultatif sur la gestion des dossiers et des risques.

- Public Prosecution Services Branch has created two specialized positions:

  High Risk Violent Offender Counsel:
  The High Risk Violent Offender Counsel is a senior Crown Prosecutor with extensive experience in the area of Dangerous and Long Term Offender Applications and Judicial Restraint Orders. One of the goals is to develop and monitor a management system designed to identify, track and more effectively prosecute high risk violent offenders. This person will continue to recommend improvements to the manner in which Public Prosecution Services Branch addresses the management of High Risk Violent Offenders.

  Internet Child Exploitation (I.C.E.) Counsel:
  There has been a rapid increase in child exploitation over the internet. The RCMP has set up a specialized tech crime unit dedicated exclusively to this problem. There is a need for investigative expertise in computer forensic analysis to solve these crimes.

  Public Prosecution Services Branch designated a Crown Prosecutor to acquire the expertise needed to review investigative material obtained by investigators. These prosecutions are very complicated as they often involve international policing bodies such as the German BKA, U.S. Homeland Security and the Italian policing authorities, to name but a few.

  Subject matters include child luring via computer; child pornography; making, distribution and possession; obscene material distributed via computer and any other use of computers or the internet to commit crimes involving the exploitation of a child or children.

Honourable Mention

- A member of Public Prosecution Services Branch was President of the Law Society of New Brunswick, July 2005-July 2006.

- La Direction des services des poursuites publiques a établi deux postes spécialisés :

  Procureur spécialiste des délinquants violents à risque élevé :
  Le procureur spécialiste des délinquants violents à risque élevé est un procureur de la Couronne chevronné qui a une longue expérience des demandes visant à faire déclarer un délinquant dangereux ou à contrôler et des ordonnances de ne pas troubler l'ordre public. L'un des objectifs de l'établissement de ce poste est d'élaborer et d'encadrer un mécanisme de gestion visant à identifier, repérer et poursuivre plus efficacement les délinquants violents à risque élevé. Le titulaire de ce poste continuera de recommander des améliorations aux méthodes qu'emploie la Direction des services des poursuites publiques pour gérer les délinquants violents à risque élevé.

  Procureur spécialiste de l'exploitation des enfants dans Internet :
  Le nombre de cas d'enfants exploités dans Internet augmente rapidement. La GRC a mis sur pied une unité spécialisée dans la criminalité technologique qui se concentre uniquement sur ce problème. Il manque d'enquêteurs compétents dans l'analyse informatique judiciaire pour résoudre ces crimes.

  La Direction des services des poursuites publiques a désigné un procureur de la Couronne auquel elle a demandé d'acquérir les compétences nécessaires pour passer en revue les éléments de preuve recueillis par les enquêteurs au cours de leurs enquêtes. Ces poursuites sont très complexes et mettent souvent en cause des organismes étrangers d'application de la loi comme le BKA allemand, le Department of Homeland Security des États-Unis et les autorités policières de l'Italie.

  La personne désignée se concentrera sur les activités susceptibles d'attirer des enfants par Internet, sur la pornographie infantile, sur la fabrication, la distribution et la possession, sur la distribution de documents indécents par Internet et sur toute autre utilisation de l'informatique ou d'Internet pour commettre des crimes qui mettent en cause l'exploitation d'un ou de plusieurs enfants.

Mention honorable

- C'est un membre de la Direction des services des poursuites publiques qui a agi à titre de président du Barreau du Nouveau-Brunswick de juillet 2005 à juillet 2006.

In the Supreme Court of Canada

- R. v. Sappier Polchies – to SCC. A decision on the extent of personal use logging by aboriginal persons is pending.

Court Services Division

The Court Services Division includes the Office of the Registrar of the Court of Appeal and the Court of Queen's Bench, the Operations Branch, Sheriff Services, and Program Support Services. The Division provides administrative services to support the New Brunswick court system.

Court Administration

Office of the Registrar

The Office of the Registrar is the registry for the Court of Appeal and provides support services to the Chief Justice and justices of the Court of Appeal. In addition, this office processes all adoptions, acts as a registry for bankruptcies and is the central registry for all divorces processed in the province. The Registrar's Office also processes all interjurisdictional requests for the establishment or enforcement of family support orders to and from participating jurisdictions, both Canadian and foreign.

Operations

The courts are supported by the management of court offices in 14 locations across the Province. These locations fall within six administrative regions: Bathurst-Campbellton-Tracadie, Moncton-Richibucto, Miramichi, Saint John–Hampton–St.Stephen, Fredericton-Woodstock-Burton, and Edmundston-Grand Falls. Each administrative region is headed by a regional director.

Services are delivered through three main service groupings:

Client Services: These services include providing support for the scheduling of cases; receiving and processing documents to be filed with the court; collecting fees, fines and other payments into court; and maintaining court records and files.

Court Attendance Services: These services include recording court proceedings; preparing transcripts of evidence for court proceedings and coroner's inquests

Devant la Cour suprême du Canada

- *R. c. Sappier et Polchies.* La Cour suprême va rendre une décision sur la portée du droit des Autochtones de récolter des arbres pour des fins personnelles.

Division des services aux tribunaux

La Division des services aux tribunaux comprend le bureau du registraire de la Cour d'appel et de la Cour du Banc de la Reine, la Direction des opérations, les Services des shérifs et les Services de soutien des programmes. La Division fournit des services administratifs en appui au fonctionnement de l'appareil judiciaire du Nouveau-Brunswick.

Administration des tribunaux judiciaires

Bureau du registraire

Le Bureau du registraire tient lieu de greffe pour la Cour d'appel et fournit en outre des services de soutien au juge en chef et aux juges de la Cour d'appel. De plus, le registraire est chargé du traitement des dossiers d'adoption, tient un registre en matière de faillite et constitue le greffe central pour toutes les actions en divorce de la province. Le Bureau du registraire s'occupe de toutes les demandes entres les provinces, territoires, États et pays participants concernant l'établissement ou l'exécution d'ordonnances de soutien familial.

Opérations

Les services de soutien aux tribunaux sont assurés par la gestion des greffes dans les 14 palais de justice de la province. Ces palais de justice relèvent de six régions administratives : Bathurst-Campbellton-Tracadie, Moncton-Richibucto, Miramichi, Saint-Jean – Hampton–St. Stephen, Fredericton-Woodstock-Burton, et
Edmundston – Grand-Sault. Chacune relève d'un directeur régional.

Les services sont divisés en trois catégories :

Services à la clientèle : Ils comprennent notamment la prestation de services de soutien pour l'établissement des rôles; la réception et le traitement des documents à déposer auprès des tribunaux; la perception des droits, amendes et autres paiements consignés judiciairement, de même que la tenue des dossiers et des registres judiciaires.

Services des préposés aux tribunaux : Ils comprennent notamment la rédaction des comptes rendus d'audience, la préparation sur demande des transcriptions

upon request; entering data into the automated system that supports the Provincial Court and the Youth Justice Court; preparing court decisions; and providing support services to the judiciary.

***Family Support Services*:** These services include the Family Support Orders Service (FSOS); Court Social Workers services (which include Domestic Legal Aid and other services), the For the Sake of the Children parent education program, the Court-Ordered Evaluations Support Program, and the Child Support Variation Service program in Saint John.

FSOS assists persons who have a legal responsibility to fulfill their financial support obligations to their spouses and children, enforces support orders on behalf of all families in the program, and helps to reduce public costs associated with social assistance benefits provided to families by ensuring the financial contribution of a parent/spouse.

Court-based social workers provide intake, referral, counselling and mediation services to families experiencing separation-related difficulties. Social workers are also the point of entry for persons applying for Domestic Legal Aid services, particularly those who are victims of partner abuse. All services are offered free of charge.

For the Sake of the Children is an information program for separated parents. It provides information on the social, economic, emotional and legal aspects of separation, as well as the impacts of separation on children at various ages and stages of development. The program teaches separated parents skills to communicate effectively with their children and with each other, to reduce conflict and to help minimize the negative impacts of separation and divorce on children.

The Court-Ordered Evaluations Support Program (C-OESP) provides income-scaled financial assistance to parents who have been ordered by the Court to undergo a custody or access assessment by a mental health professional. Courts may make such orders when it is necessary to obtain detailed and objective information about family and individual functioning, parenting capacities, and the needs and interests of the children, so as to make the best possible decisions about custody and access

de la preuve en matière judiciaire et des enquêtes du coroner; l'entrée de données dans le système automatisé de la Cour provinciale et du Tribunal pour adolescents, de même que la préparation des décisions des tribunaux et la prestation de services de soutien à la magistrature.

Services de soutien familial : Ils comprennent le Service des ordonnances de soutien familial (SOSF), les services fournis par les travailleurs sociaux rattachés au tribunal (dont les services d'aide juridique en matière de droit de la famille et d'autres services), le programme d'éducation à l'intention des parents intitulé Pour l'amour des enfants, le Programme d'aide aux évaluations ordonnées par le tribunal et le Service de modification de la pension alimentaire pour enfants à Saint-Jean.

Le SOSF aide les personnes qui ont la responsabilité juridique de soutenir financièrement leur conjoint et leurs enfants à s'acquitter de cette obligation, fait exécuter les ordonnances de soutien au bénéfice de toutes les familles inscrites au programme et aide à réduire les dépenses publiques relatives à l'aide sociale aux familles en veillant à ce que les parents ou les conjoints s'acquittent de leur obligation de contribution financière.

Les travailleurs sociaux rattachés au tribunal fournissent des services d'accueil, d'aiguillage, de counseling et de médiation aux familles qui éprouvent des difficultés causées par une séparation. Ces travailleurs sociaux sont également le point d'accès pour les personnes qui demandent de l'aide juridique en matière de droit de la famille, surtout les personnes qui sont victimes de violence conjugale. Tous les services sont offerts gratuitement.

Pour l'amour des enfants est un programme d'information pour les parents séparés. Ce programme renseigne sur les répercussions sociales, économiques, affectives et juridiques de la séparation ainsi que sur les effets de la séparation sur les enfants selon leur âge et leur stade de développement. Le programme enseigne aux parents séparés des techniques pour communiquer efficacement avec leurs enfants et entre eux ainsi que pour réduire les conflits et les répercussions négatives de la séparation et du divorce sur les enfants.

Le Programme d'aide aux évaluations ordonnées par le tribunal (PAEOT) offre une aide financière proportionnelle au revenu aux parents qui ont reçu l'ordre de subir une évaluation en matière de garde ou de droits de visite par un professionnel de la santé mentale. Les tribunaux peuvent ordonner une telle évaluation lorsqu'il est nécessaire d'obtenir des renseignements détaillés et objectifs au sujet du fonctionnement des personnes et des familles, des capacités parentales ainsi que des besoins et intérêts des enfants afin de pouvoir prendre les meilleures décisions possible en matière de garde d'enfants ou de droits de visite.

The Child Support Variation Service (CSVS) in Saint John is a free conciliation service that enables payers and recipients of child support to vary child support orders without having to go to court. A neutral senior family law lawyer meets with the parties, reviews the relevant financial and other information, and offers a recommendation based on the Child Support Guidelines. If accepted, the recommendation results in a consent order to vary the child support; if not, the parties may proceed to a court hearing in front of a judge. CSVS reduces the number of hearings held to determine child support variations, as well as the wait times for Court Social Worker services.

Sheriff Services

Sheriff Services is responsible for court-related transportation of persons in custody; jury management; provision of court security for the Court of Queen's Bench, the Court of Appeal and, in certain areas of the province, for the Provincial Court; service of documents; and execution of court orders in civil matters. There are eight regional Sheriff offices located around the province.

Program Support Services

Program Support Services provides support and expertise to the regional delivery system within Court Services Division, as well as executive support. Specific responsibilities include coordinating the implementation of new programs, developing enhancements and modifications to existing programs, developing service standards and mechanisms to monitor service standards, developing operational procedures, performing policy analysis and providing assistance in divisional and operational planning.

Courts of New Brunswick

The province is responsible for the constitution, maintenance, and administration of all levels of courts in New Brunswick: the Court of Appeal, the Court of Queen's Bench (Trial Division and Family Division), the Probate Court, the Small Claims Court, and the Provincial Court.

Le Service de modification de la pension alimentaire pour enfants (SMPAE) à Saint-Jean est un service gratuit de conciliation qui permet aux payeurs et aux bénéficiaires d'une pension alimentaire de modifier les modalités de la pension sans avoir à se présenter devant les tribunaux. Un avocat d'expérience en droit de la famille agit à titre d'intervenant impartial. Il rencontre les parties, examine les renseignements d'ordre financier et autres qui sont pertinents et fait une recommandation fondée sur les lignes directrices en matière de pensions alimentaires pour enfants. Si elle est acceptée, la recommandation mène à une ordonnance par consentement de modification de la pension alimentaire; si elle est rejetée, les parties peuvent alors avoir recours au tribunal pour se faire entendre par un juge. Le SMPAE réduit le nombre de causes qui se rendent devant les tribunaux pour déterminer les modifications à apporter à des pensions alimentaires, et il diminue le temps d'attente nécessaire pour obtenir des services d'un travailleur social rattaché aux tribunaux.

Services des shérifs

Les Services des shérifs sont chargés du transport des détenus, de l'administration des jurys, de la sécurité des tribunaux de la Cour du Banc de la Reine, de la Cour d'appel et, dans certaines régions de la province, de la Cour provinciale, de la signification des documents et de l'exécution des ordonnances judiciaires dans les affaires civiles. La province compte huit bureaux de shérif régionaux.

Services de soutien des programmes

La Direction des services de soutien des programmes met ses ressources et ses compétences à la disposition de la Division des services aux tribunaux dans le cadre de son système de prestation en région et fournit des services à la haute direction. Parmi ses responsabilités, mentionnons la coordination de la mise en œuvre des nouveaux programmes, l'amélioration et la modification des programmes existants, l'élaboration de normes de service et de mécanismes de suivi connexes, l'élaboration de modalités opérationnelles, l'analyse des politiques et l'aide à la planification des activités de la Division et des opérations.

Tribunaux du Nouveau-Brunswick

La province est chargée de la constitution, du maintien et de l'administration des tribunaux judiciaires de toutes les instances au Nouveau-Brunswick : la Cour d'appel, la Cour du Banc de la Reine (Division de première instance et Division de la famille), la Cour des successions, la Cour des petites créances et la Cour provinciale.

The Court of Appeal

The Court of Appeal of New Brunswick currently consists of the Chief Justice and five other justices, as well as one supernumerary judge. The Judicature Act provides that appeals must be heard by not less than three justices. This court sits permanently in Fredericton, but may sit elsewhere at the discretion of the Chief Justice.

The Court of Queen's Bench

The Court of Queen's Bench of New Brunswick consists of two divisions: the Trial Division and the Family Division.

The Chief Justice of the Court of Queen's Bench and up to 25 justices constitute this court. Upon request of the Chief Justice of the Court of Queen's Bench, a judge appointed to one Division of the Court can act as a judge of the other Division. The Court of Queen's Bench has jurisdiction for both civil and criminal cases arising in the province, except for those matters that are expressly excluded by statute.

The Court of Queen's Bench, Trial Division exercises jurisdiction over indictable criminal offences tried by judge and jury or by judge alone, civil cases and certain appeals from the Provincial Court.

The Court of Queen's Bench, Family Division is a unified family court system responsible for child protection, adoption, divorce, inter-spousal rights and obligations, as well as parent and child rights and obligations. The Court of Queen's Bench is organized into eight judicial districts - Edmundston, Woodstock, Fredericton, Saint John, Moncton, Miramichi, Bathurst and Campbellton.

The Probate Court

Judges of the Court of Queen's Bench are *ex officio* judges of the Probate Court. The Trial Division judges hear probate matters. The Probate Court has jurisdiction and power to establish the legal validity of wills, to grant administration of the estates of deceased persons, to recall or revoke grants and to supervise the administration and distribution of estates. The Probate Court has offices in each of the eight judicial districts, as well as in St. Stephen.

Cour d'appel

La Cour d'appel du Nouveau-Brunswick est composée du juge en chef, de cinq autres juges et d'un juge surnuméraire. La Loi sur l'organisation judiciaire prévoit que les appels doivent être entendus par au moins trois juges. La Cour d'appel a son siège permanent à Fredericton, mais elle peut siéger ailleurs, à la discrétion du juge en chef du Nouveau-Brunswick.

Cour du Banc de la Reine

La Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick comprend deux divisions : la Division de première instance et la Division de la famille.

Le juge en chef de la Cour du Banc de la Reine et jusqu'à 25 juges en sont les magistrats permanents. À la demande du juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, un juge nommé à une division de la Cour peut agir en tant que juge de l'autre division. La Cour du Banc de la Reine a compétence pour entendre les causes civiles et criminelles dans la province, à l'exception des affaires expressément exclues par une loi.

La Division de première instance de la Cour du Banc de la Reine a compétence pour juger les actes criminels entendus par un juge avec jury ou un juge seul, les affaires civiles et certains appels des décisions de la Cour provinciale.

La Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine est un tribunal unifié de la famille responsable des affaires qui concernent la protection de l'enfance, l'adoption, le divorce, les droits et les obligations des conjoints, de même que les droits et les obligations des parents et des enfants. La Cour du Banc de la Reine comprend huit circonscriptions judiciaires : Edmundston, Woodstock, Fredericton, Saint-Jean, Moncton, Miramichi, Bathurst et Campbellton.

Cour des successions

Les juges de la Cour du Banc de la Reine sont des juges d'office de la Cour des successions. Les juges de la Division de première instance sont chargés d'entendre les questions successorales. La Cour des successions a la compétence et le pouvoir d'établir la validité juridique des testaments, d'octroyer l'administration des successions de personnes décédées, d'en rappeler ou d'en révoquer l'octroi et d'exercer un contrôle sur l'administration et la distribution des biens de chaque succession. La Cour des successions a des bureaux dans chacune des huit circonscriptions judiciaires ainsi qu'à St. Stephen.

The Small Claims Court

The Small Claims Court h-as jurisdiction in an action for debt and/or damages where the amount claimed does not exceed $6,000 and in an action for the recovery of possession of personal property where the value of the personal property does not exceed $6,000.

Senior lawyers from across the Province are appointed as adjudicators by the Lieutenant-Governor in Council. The Small Claims Court hears cases in each of the eight judicial districts.

Provincial Court of New Brunswick

The Provincial Court is the criminal court of first instance. It is the court before which a matter is first brought for all summary conviction (less serious) and indictable (more serious) offences in the province. For trial and disposition of cases, certain indictable offences may, or must, be heard by the Court of Queen's Bench, as required by the Criminal Code of Canada.

However, all proceedings for offences, from municipal bylaws to murder, commence in the Provincial Court.

The Provincial Court has also been designated as the Youth Justice Court under the Youth Criminal Justice Act and deals with persons between the ages of 12 and 17 who have been charged with summary conviction and indictable offences. The Provincial Court consists of the Chief Judge, the Associate Chief Judge and 25 other judges. The Provincial Court has 14 permanent locations and 11 satellite locations.

Highlights

Court Activity

- A total of 62 civil matters was heard in the Court of Appeal in 2005-2006, representing a 12 per cent decrease from the previous year. During the same period, the number of criminal cases increased from 47 to 48. The number of small claims appeals decreased to two in 2005-2006, from 4 in the previous year.

- The Office of the Registrar processed 105 adoption files in 2005-2006, a 20 per cent decrease from the previous year. In addition, 757 bankruptcies were filed, a decrease of three per cent. Other filing activity included the commencement of 1,728 divorce

Cour des petites créances

La Cour des petites créances a compétence dans toute action en recouvrement d'une créance ou en dommages-intérêts lorsque le montant réclamé ne dépasse pas 6 000 $ et dans toute action en recouvrement de la possession de biens personnels lorsque la valeur de ceux-ci ne dépasse pas 6 000 $.

Des avocats chevronnés sont nommés à titre d'adjudicateurs par le lieutenant-gouverneur en conseil. La Cour des petites créances entend des causes dans chacune des huit circonscriptions judiciaires.

Cour provinciale du Nouveau-Brunswick

La Cour provinciale est le tribunal de première instance en matière criminelle, c'est-à-dire celui devant lequel sont d'abord engagées toutes les poursuites pour les infractions punissables sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire (infractions moins graves) et pour les actes criminels (infractions plus graves) dans la province. Certains actes criminels peuvent ou doivent être jugés par la Cour du Banc de la Reine, comme l'exige le Code criminel du Canada.

Cependant, toutes les poursuites, des cas d'infraction aux règlements municipaux jusqu'aux meurtres, doivent être entendues devant la Cour provinciale.

La Cour provinciale a également été désignée comme tribunal pour adolescents pour l'application de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents et elle entend les causes portant sur des infractions punissables sur déclaration sommaire de culpabilité et sur des actes criminels commis par des adolescents âgés de 12 à 17 ans. La Cour provinciale regroupe un juge en chef, un juge en chef associé et 25 autres juges. Elle compte 14 bureaux permanents et 11 tribunaux satellites.

Faits marquants

Activités des tribunaux

- En tout, 62 appels en matière civile ont été entendus par la Cour d'appel en 2005-2006, ce qui représente une diminution de 12 p. 100 par rapport à 2004-2005. Au cours de la même période, le nombre d'appels en matière criminelle a augmenté pour passer de 47 à 48. Le nombre d'appels en matière de petites créances a diminué pour passer de quatre en 2004-2005 à deux en 2005-2006.

- Le Bureau du registraire a traité 105 dossiers d'adoption en 2005-2006, soit 20 p. 100 de moins que l'année précédente. En outre, il a reçu 757 déclarations de faillite, ce qui représente une diminution de 3 p. 100. Le

proceedings, an increase of 11% over the 2004-2005 figure, as well as the filing of 1,458 decrees absolute and divorce judgments, an increase of six per cent over the previous year.

- In the Court of Queen's Bench, Trial Division, 3,058 causes were filed in 2005-2006, an 18 per cent decrease from 2004-2006. The number of matters filed was recorded at 738, a decrease of three per cent from the previous year.

- Total filing activity in the Court of Queen's Bench, Family Division was 7,004 in 2005-2006, an increase of nine per cent from the previous-year total of 6,423.

- In 2005-2006, 2,996 claims were filed with the Small Claims Court, a decrease of eight per cent from the previous year. Of these, 1,853 were in the monetary range of up to and including $3,000 and 1,143 represented filings of over $3,000. The number of small claims hearings held in 2005-2006 was 1,013, down three per cent from 2004-2005.

- The Provincial Court disposed of 41,137 charges in 2005-2006, a decrease of eight per cent from the previous fiscal year. Approximately 32 per cent of all charges disposed were default convictions under the Motor Vehicle Act.

- In 2005-2006, the Youth Justice Court disposed of 4,244 charges, an increase of one per cent over the previous year.

- In 2005-2006, a total of $4.7 million in fines and surcharges was imposed in Provincial and Youth Justice Courts. Of this amount, $2.7 million was satisfied during the fiscal year by cash payments, unpaid work for a non-profit community or government organization through the fine option program, or time served in lieu of payment.

Programs and Other Initiatives

- The Court Services Division, together with other branches of the Department of Justice and other interested departments, continued the "Kids Come First: Family Support Orders Service Renewal" project in 2005-2006. The project consists of three major components: legislative changes, a revised organizational structure and new technology. The

registraire a aussi reçu 1 728 requêtes en divorce, une augmentation de 11 p. 100 par rapport à 2004-2005, et il a traité le dépôt de 1 458 jugements irrévocables et jugements de divorce, une augmentation de 6 p. 100 par rapport à l'année précédente.

- Un total de 3 058 actions ont été engagées à la Division de première instance de la Cour du Banc de la Reine en 2005-2006, soit une diminution de 18 p. 100 par rapport à 2004-2005. Le nombre de questions en litige s'est chiffré à 738, soit une diminution de 3 p. 100 comparativement à l'année précédente.

- Un total de 7 004 demandes ont été déposées à la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine en 2005-2006, soit une augmentation de 9 p. 100 comparativement au total de l'année précédente (6 423).

- En 2005-2006, 2 996 dossiers de petites créances ont été ouverts, soit une baisse de 8 p. 100 par rapport à l'année précédente. La somme en litige était de 3 000 $ ou moins dans 1 853 cas et elle dépassait 3 000 $ dans 1 143 cas. En tout, 1 013 audiences ont été tenues à la Cour des petites créances pendant l'année, soit 3 p. 100 de moins qu'en 2004-2005.

- La Cour provinciale a traité 41 137 accusations en 2005-2006, soit 8 p. 100 de moins que pendant l'exercice financier précédent. Environ 32 p. 100 de toutes les affaires ayant fait l'objet d'une décision étaient des condamnations par défaut en vertu de la Loi sur les véhicules à moteur.

- En 2005-2006, 4 244 accusations ont fait l'objet d'une décision devant le Tribunal pour adolescents, soit une augmentation de 1 p. 100 par rapport à l'année précédente.

- En 2005-2006, un total de 4,7 millions de dollars en amendes et suramendes a été imposé par la Cour provinciale et le Tribunal pour adolescents. De cette somme, 2,7 millions de dollars ont été acquittés en espèces, par des travaux non rémunérés pour des organismes communautaires à but non lucratif dans le cadre du Programme d'option-amende ou au moyen d'une période de détention.

Programmes et autres initiatives

- La Division des services aux tribunaux, conjointement avec d'autres directions du ministère de la Justice et d'autres ministères intéressés, a poursuivi en 2005-2006 le projet Les enfants avant tout : renouvellement du Service des ordonnances de soutien familial. Le projet comprend trois volets principaux : modifications législatives, remaniement de la structure

Support Enforcement Act (SEA) was passed in the legislature in 2005-2006. The Act provides the framework for a revised program model and broadens the scope of enforcement remedies. Its proclamation is expected to coincide with the implementation of the supporting technology. Much of the focus in 2005-2006 was on the design of a new computer application that will make payment processing more efficient and enable staff to track cases requiring attention.

- In 2005-2006, the total caseload for the Family Support Orders Service was 13,940 cases, a decrease of one per cent from the previous year. Support payments due totaled $43.0 million, while payments received and disbursed amounted to $35.1 million. As a result, 82 per cent of the amount due was received, an increase of four per cent over 2004-2005. Of the total dollars collected in 2004-2005, $4.5 million was paid to the Minister of Finance account with respect to benefits paid for social assistance.

- Court Services Division installed closed-circuit equipment in several court locations in 2005-2006. This technology allows vulnerable witnesses in criminal proceedings to provide testimony in a room adjacent to the courtroom. These provisions were implemented in response to Criminal Code amendments.

- During 2005-2006, court social workers served 6,828 clients at intake interviews, an increase of 9 per cent over 2004-2005. Of these, 1,132 were referred to a Family Solicitor after the intake interview, an increase of ten per cent from the previous year. Of the clients referred to a Family Solicitor, 668 were victims of partner abuse and 464 were dependent spouses in need of help to address support issues. Legal Aid New Brunswick contracts Family Solicitors to provide family law services to all clients referred to them by the court social workers. They provide legal services to support beneficiaries and victims of partner abuse for whom the court social workers' mediation services would be inappropriate. They also provide legal representation in support enforcement matters on behalf of the Family Support Orders Service

organisationnelle et utilisation de nouveaux moyens technologiques. La Loi sur l'exécution des ordonnances de soutien a été adoptée à l'Assemblée législative en 2005-2006. La loi constitue un cadre pour un modèle de programme révisé et élargit la portée des mesures d'exécution. Sa proclamation devrait coïncider avec la mise en œuvre d'une technologie de soutien. Les efforts déployés en 2005-2006 ont en grande partie porté sur la conception d'une nouvelle application informatique visant à rendre le traitement des paiements plus efficace et à permettre au personnel de suivre les cas qui nécessitent une l'attention particulière.

- En 2005-2006, le Service des ordonnances de soutien familial a traité un total de 13 940 dossiers, ce qui représente une diminution de 1 p. 100 comparativement à l'année précédente. Les paiements de soutien exigibles totalisaient 43 millions de dollars. De ce montant, 35,1 millions de dollars ont été reçus et déboursés. C'est donc dire que 82 p. 100 des sommes exigibles ont été perçues, soit une augmentation de 4 p. 100 par rapport à 2004-2005. Du total perçu en 2005-2006, 4,5 millions de dollars ont été versés au compte du ministre des Finances au titre des prestations d'assistance sociale.

- La Division des services aux tribunaux a installé du matériel en circuit fermé dans plusieurs tribunaux en 2005-2006. Cette technologie permet aux témoins vulnérables de témoigner dans une salle adjacente à la salle du tribunal lors d'instances criminelles. Les mesures ont été mises en œuvre en réponse aux modifications du Code criminel.

- En 2005-2006, les travailleurs sociaux rattachés au tribunal ont servi 6 828 clients lors des entrevues d'accueil, soit 9 p. 100 de plus qu'en 2004-2005. De ce nombre, 1 132 ont été orientés vers un avocat spécialisé en droit de la famille à la suite de l'entrevue d'accueil, soit une augmentation de 10 p. 100 par rapport à l'année précédente. Parmi les clients qui ont consulté un avocat spécialisé en droit de la famille, 668 étaient des victimes de violence conjugale et 464 étaient des conjoints à charge ayant besoin d'aide pour régler des questions relatives au soutien. L'Aide juridique du Nouveau-Brunswick embauche à forfait des avocats spécialisés en droit de la famille pour fournir des services de droit familial à tous les clients qui lui sont envoyés par les travailleurs sociaux rattachés au tribunal. Ces avocats fournissent des services juridiques aux bénéficiaires d'un soutien et aux victimes de violence conjugale pour lesquels les services de médiation des travailleurs sociaux rattachés au tribunal ne seraient pas appropriés. Ils assurent en outre la représentation en justice du Service des ordonnances de soutien familial dans les affaires liées à l'exécution des pensions alimentaires.

- Court Services Division participated in a Federal/Provincial/Territorial Task Force on Child-Centered Family Justice Initiatives. Under these initiatives, the Court Services Division coordinated a variety of family law projects through a cost-sharing agreement with Justice Canada.

- One of these projects was the continuation of the For the Sake of the Children program, an information program for separated parents. In 2005-2006, 1,113 people attended, a decrease of 25% from the previous year.

- Court Services Division also continued the Child Support Variation Service (CSVS) program under the Child-Centered Family Justice Initiatives strategy. Of the154 cases dealt with in 2005-2006, 69 percent (106) were diverted from the court process. A further 31 percent (48) were forwarded to the court because an agreement could not be reached.

- Another program funded under the federal Child-Centered Family Justice Initiatives strategy is the Court-Ordered Evaluations Support Program (C-OESP). A total of 65 applications were received in 2005-2006, of which 27 qualified for assistance.

- Support was provided to the Criminal Code Review Board, a body established pursuant to subsection 672.38 (1) of the Criminal Code. The Board makes or reviews dispositions concerning any accused in respect of whom there is a verdict of not criminally responsible by reason of mental disorder or where it is found that the accused is unfit to stand trial. In 2005-2006, Program Support facilitated a national meeting of Review Board chairpersons.

- As part of its court-related transportation responsibilities in 2005-2006, Sheriff Services transported 19,363 persons over a total of 1,649,642 kilometres. Among those transported were young offenders, federal inmates, adult offenders, parole violators, federal inmates, immigration detainees and psychiatric patients being transported on behalf of the Department of Health.

- A total of $123,523.60 in Sheriffs fees were collected for the execution of orders, the service of documents, and other services provided by Sheriff Services during the 2005-2006 fiscal year.

- La Division des services aux tribunaux a participé aux activités d'un groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur les initiatives en matière de justice axée sur les enfants. Dans ce contexte, la Division des services aux tribunaux a coordonné divers projets dans le domaine du droit de la famille grâce à une entente de partage des coûts avec Justice Canada.

- Un de ces projets visait la continuation du programme Pour l'amour des enfants, auquel 1 113 personnes ont participé en 2005-2006, ce qui représente une diminution de 25 p. 100 par rapport à 2004-2005.

- La Division des services aux tribunaux a également continué l'application du Service de modification de la pension alimentaire pour enfants (SMPAE) dans le cadre de la Stratégie de justice familiale axée sur l'enfant. Sur les 154 dossiers qui ont été traités en 2005-2006, 69 p. 100 (106) ont été réglés sans la tenue d'une audience judiciaire. Par ailleurs, 31 p. 100 (48) ont été renvoyés devant le tribunal parce qu'aucune entente n'a pu être conclue.

- Le Programme d'aide aux évaluations ordonnées par le tribunal (PAEOT) est un autre programme financé par l'entremise de la Stratégie de justice familiale axée sur l'enfant du gouvernement fédéral. En tout, 65 demandes ont été reçues en 2005-2006, et 27 des demandeurs étaient admissibles à une aide.

- Un soutien a été fourni à la Commission d'examen constituée en vertu du paragraphe 672.38(1) du Code criminel, un organisme qui prend des mesures ou examine les mesures prises lorsque le tribunal rend un verdict de non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux ou d'inaptitude à subir un procès. En 2005-2006, les Services de soutien des programmes ont été l'hôte d'une réunion nationale des présidences de commissions d'examen.

- En ce qui concerne leurs responsabilités relatives au transport des détenus en 2005-2006, les Services des shérifs ont assuré le transport de 19 363 personnes sur un total de 1 649 642 kilomètres. Parmi les personnes visées par ces services se trouvaient des jeunes contrevenants, des contrevenants adultes, des contrevenants aux conditions de la libération conditionnelle, des détenus sous responsabilité fédérale, des immigrants en détention préventive et des personnes atteintes de troubles mentaux transportées pour le compte du ministère de la Santé.

- Les droits de shérif qui ont été perçus pour l'exécution d'ordonnances, la signification de documents, et d'autres services fournis par les Services des shérifs au cours de l'année financière 2005-2006 se sont élevés à 123 523,60 $.

- Court Services Division participated on a number of Federal/Provincial/Territorial and inter-governmental committees, including the Maintenance Enforcement Program Directors' Working Group, the Justice Information System-Client Information System Interface Committee, the Jury Management Team, the Youth Criminal Justice Act Operations Committee, the Coordinating Committee of Senior Officials – Family Justice, the Interjurisdictional Support Subcommittee, and the Working Group on Data Needs Related to the Youth Justice Renewal Initiative.

- La Division des services aux tribunaux a participé aux travaux d'un certain nombre de comités fédéraux-provinciaux-territoriaux et intergouvernementaux, notamment le groupe de travail des directeurs des programmes d'exécution des ordonnances, le comité pour l'interface du Système d'information sur la justice (SIJ) et du Système d'information sur la clientèle (SIC), le comité sur l'administration des jurys, le comité directeur de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, le comité de coordination des hauts fonctionnaires en matière de justice familiale, le sous-comité sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances de soutien et le groupe de travail sur les besoins en données relatives à l'Initiative de renouvellement du système de justice pour les jeunes.

Court Statistics / Statistiques relatives aux tribunaux

Table / Tableau 1

Court of Queen's Bench – Trial Division: Causes*
Cour du Banc de la Reine – Division de première instance : actions*

Judicial District / Circonscription judiciaire	District Total / Total pour la circonscription 2005-2006	District Total / Total pour la circonscription 2004-2005	Change compared to previous fiscal year / Variation par rapport à l'année fiscale précédente
Saint John	830	882	-6%
Moncton	913	1,051	-13%
Fredericton	540	736	-27%
Bathurst	347	565	-39%
Miramichi	96	138	-30%
Campbellton	86	90	-4%
Edmundston	144	173	-17%
Woodstock	102	109	-6%
TOTAL	**3,058**	**3,744**	**-18%**

***Note:** *A cause is defined as an action, suit or other originating process between a plaintiff and a defendant*
.* ***Remarque:** *Une action désigne une action, une poursuite ou toute autre procédure introductive d'instance entre un demandeur et un défendeur.*

Table / Tableau 2

Court of Queen's Bench – Trial Division: Matters* Filed in 2005-2006
Cour du Banc de la Reine – Division de première instance : questions déposées*

Judicial District / Circonscription judiciaire	District Total / Total pour la circonscription 2005-2006	District Total / Total pour la circonscription 2004-2005	Change compared to previous fiscal year / Variation par rapport à l'année fiscale précédente
Saint John	140	145	-3%
Moncton	152	150	1%
Fredericton	104	94	11%
Bathurst	93	93	0%
Miramichi	100	73	37%
Campbellton	60	77	-22%
Edmundston	60	98	-39%
Woodstock	29	29	0%
TOTAL	**738**	**759**	**-3%**

* ***Note:** *Matters generally include criminal matters, primarily indictable and summary conviction appeals, and Notices of Application in civil matters (trials or hearings and ex-parte applications).*
* ***Remarque:** *Les questions comprennent généralement: les affaires criminelles (accusations et appels sommaires) et les avis de requête concernant les affaires civiles (procès ou audiences et requêtes ex parte).*

Table / Tableau 3

**Court of Queen's Bench – Family Division: Total Filing Activity*
Cour du Banc de la Reine – Division de la famille: Activité déposées ***

Judicial District / Circonscription judiciaire	Trial records for petitions/ Dossiers d'instruction relatifs aux requêtes déposées	Motions/ Motions déposées	Applications/ Requêtes déposées	Separation agreements/ Ententes de séparation	Voluntary Agreement (FCS Clients)** / Accords volontaires (clients de SFC)**	Affidavits of Default/ Affidavits constatant le défaut	*Total*
Saint John	343	243	667	17	74	7	1,351
Moncton	411	477	538	36	58	369	1,889
Fredericton	343	188	342	15	85	10	983
Bathurst	127	128	314	14	52	77	712
Miramichi	91	54	154	12	37	183	531
Campbellton	44	94	157	5	70	18	388
Edmundston	100	152	142	6	20	53	473
Woodstock	101	93	155	66	35	227	677
Total 2005-2006	**1,560**	**1,429**	**2,469**	**171**	**431**	**944**	**7,004**
Total 2003-2004	**1,502**	**1,379**	**2,241**	**175**	**359**	**767**	**6,423**
% change / Variation en pourcentage	**4%**	**4%**	**10%**	**-2%**	**20%**	**23%**	**9%**

**Based on the number of trial records for petitions, motions, applications, agreements, and affidavits of default filed in the regional locations the Court of Queen's Bench, Family Division.*
***FCS = Department of Family and Community Services.*
**SFC= Ministère des Services familiaux et communautaires.*

Table / Tableau 4

Small Claims Court – Number of Claims Filed
Cour des petites créances – Nombre de demandes déposées

Judicial District / Circonscription judiciaire	Up to $3,000 / Jusqu'à concurrence de 3 000 $	$3,000 to $6,000 / De 3 000 $ à 6 000 $	Total
Saint John	442	217	659
Moncton	439	296	735
Fredericton	285	205	490
Bathurst	200	146	346
Miramichi	84	60	144
Campbellton	93	62	155
Edmundston	169	92	261
Woodstock	141	65	206
Total 2005-2006	**1,853**	**1,143**	**2,996**
Total 2004-2005	**1,901**	**1,365**	**3,266**
Change compared to previous fiscal year / Variation par rapport à l'année fiscale précédente	**-3%**	**-16%**	**-8%**

Table / Tableau 5

Provincial Court Charge Data –Adults Only*
Cour provinciale du Nouveau-Brunswick : Données relatives aux inculpations (adultes seulement)*

Region / Région	Number of charges disposed of 2005-2006 / Nombre d'inculpations jugées 2005-2006	Number of charges disposed of 2004-2005 / Nombre d'inculpations jugées 2004-2005	Change compared to previous fiscal year / Variation par rapport à l'année fiscale précédente
Moncton	6,889	7,064	-2%
Saint John	3,525	3,903	-10%
Hampton	2,757	3,154	-13%
St. Stephen	1,568	1,707	-8%
Fredericton	4,371	4,926	-11%
Burton	1,733	1,903	-9%
Woodstock	2,475	2,563	-3%
Grand Falls	1,319	1,314	0%
Edmundston	1,668	1,825	-9%
Campbellton	2,728	2,993	-9%
Bathurst	2,023	2,079	-3%
Tracadie	3,213	3,003	7%
Miramichi	3,402	3,122	9%
Richibucto	3,466	3,533	-2%
Total	**41,137**	**43,089**	-5%

**Excluding Municipal bylaws / *À l'exception des arrêtés municipaux*

Table / Tableau 6

Provincial Court of New Brunswick: Charge Data - Youth*
Cour provinciale du Nouveau-Brunswick : Données relatives aux inculpations (adolescents)*

Region / Région	Number of charges disposed of 2005-2006 / Nombre d'inculpations jugées 2005-2006	Number of charges disposed of 2004-2005 / Nombre d'inculpations jugées 2004-2005	Change compared to previous fiscal year / Variation par rapport à l'année fiscale précédente
Moncton	908	842	8%
Saint John	711	664	7%
Hampton	372	392	-5%
St. Stephen	155	156	-1%
Fredericton	415	309	34%
Burton	107	97	10%
Woodstock	157	245	-36%
Grand Falls	160	151	6%
Edmundston	93	113	-18%
Campbellton	168	174	-3%
Bathurst	290	137	112%
Tracadie	136	106	28%
Miramichi	393	339	16%
Richibucto	159	188	-15%
Total	**4,224**	**3,913**	**8%**

**Excluding Municipal bylaws / *À l'exception des arrêtés municipaux*

Table / Tableau 7

Collection Rate for Fines and Surcharges Imposed in Fiscal Year
Provincial Court and Youth Justice Court
Taux de recouvrement des amendes et des suramendes compensatoires imposées au cours de l'exercice
Cour provinciale et Tribunal pour adolescents

	2005-2006 $	2005-2006 %	2004-2005 $	2004-2005 %
Fines Imposed / Amendes imposées	4,694	100	4,014	100
Fines Satisfied / Amendes satisfaits	2,705	57.6	2,553	63.6
Fines Outstanding / Amendes en souffrance	1,989	42.4	1,462	36.4

(Source: Justice Information System)
Tables include both fines and surcharges collected by Justice on behalf of the Federal Receiver General and the Province of New Brunswick's Consolidated Revenue Fund. Tables 7 to 11 reflect only the collection status of fines and surcharges imposed during the stated fiscal year. Not all fines and surcharges imposed in 2005-2006 were due in that fiscal year.

(Source: Système d'information sur la justice)
**Tous les tableaux comprennent les amendes et les suramendes compensatoires imposées au cours de l'exercice indiqué qui ont été recouvrées par le ministère de la Justice pour le compte du receveur général du Canada et du Trésor du gouvernement du Nouveau-Brunswick*

Table / Tableau 8

Provincial Court and Youth Justice Court
Number and Value of Fines and Surcharges Imposed
Cour provinciale et Tribunal pour adolescents
Nombre total et valeur des amendes et suramendes imposées

	Number of Fines / Nombre d'amendes	Value (including surcharges) ($) / Valeur (incluant les suramendes) ($)
Provincial Court / Cour provinciale	8,035	4,600,879
Youth Justice Court / Tribunal pour adolescents	747	93,133
Total 2005-2006	8,782	4,694,012
Total 2004-2005	9,466	4,014,238
% change / Variation en pourcentage	-7.2%	16.9%

This table shows the dollar value of fines and surcharges imposed. The number count, however, reflects only fines imposed, as surcharges are usually imposed with fines.

Le présent tableau contient la valeur monétaire des amendes et suramendes imposées. Cependant, le nombre représente uniquement les amendes imposées, puisque les suramendes sont généralement imposées conjointement avec les amendes.

Table / Tableau 9

Provincial Court / Cour provinciale
Fines and Surcharges Satisfied by Cash Payment, Fine Option and Time Served (Dollar Value)
Amendes et suramendes acquittées en espèces, dans le cadre du Programme d'option-amende ou au moyen d'une période de détention

	Value of Fines and Surcharges Satisfied / Valeur des amendes eet suramendes ($)	Cash Payment / En espèces ($)	Fine Option / Programme option-amende ($)	Time Served / Détention ($)
2005-2006	$2,640,336 (100%)	$2,317,273 (87.8%)	$132,749 (5.0%)	$190,314 (7.2%)
2004-2005	$2,498,682 (100%)	$2,174,024 (87.0%)	$135,402 (5.0%)	$189,256 (7.4%)
% change / Variation en pourcentage	5.7%	6.6%	-2.0%	0.6%

This table shows the value of amounts satisfied, by means of satisfaction, of fines and surcharges imposed in the stated fiscal year.

Le présent tableau montre les montants acquittés, selon le mode d'acquittement, pour les amendes et suramendes imposées pendant l'exercice désigné.

Table / Tableau 10

Youth Justice Court / Tribunal pour adolescents
Fines and Surcharges Satisfied by Cash Payment, Fine Option and Time Served (Dollar Value)
Amendes et suramendes acquittées en espèces, dans le cadre du Programme d'option-amende ou au moyen d'une période de détention (valeur monétaire)

	Value of Fines and Surcharges Satisfied / Valeur des amendes eet suramendes ($)	Cash Payment / En espèces ($)	Fine Option / Programme option-amende ($)	Time Served / Détention ($)
2005-2006	$64,852 (100%)	$56,081 (87%)	$6,923 (11%)	$1,849 (3%)
2004-2005	$53,899 (100%)	$43,352 (80%)	$7,096 (13.2%)	$3,451 (6.4%
% change / Variation en pourcentage	20.3%	29.4%	-2.4%	-46.4%

This table shows the value of amounts satisfied, by means of satisfaction, of fines and surcharges imposed in the stated fiscal year.

Le présent tableau montre les montants acquittés, selon le mode d'acquittement, pour les amendes et suramendes imposées pendant l'exercice désigné.

Table / Tableau 11

Provincial Court and Youth Justice Court /
Cour provinciale et Tribunal pour adolescents
Detail by Court - Value of Outstanding Fines and Surcharges
Données par tribunal – Valeur des amendes et surcharges non payés

	Provincial Court / Cour provinciale ($)	Youth Justice Court/ Tribunal pour adolescents ($)	Total ($)
2005-2006	$1,960,543 (99%)	$28,281 (1%)	$1,988,823 (100%)
2004-2005	$1,431,720 (98%)	$29,936 (2%)	$1,461,657 (100%)
% change / Variation en pourcentage	36.9%	-5.5%	36.1%

This table shows the value of amounts outstanding from fines and surcharges imposed in the stated fiscal year. Not all outstanding fines and surcharges were due on or before the fiscal year-end.

Le présent tableau montre la valeur des montants non acquittés pour le paiement d'amendes et de suramendes imposées pendant l'exercice désigné. Les amendes et suramendes imposées n'étaient pas toutes exigibles avant ou à la clôture de l'exercice.

Table / Tableau 12

Provincial Court and Youth Justice Court
Cour provinciale et Tribunal pour adolescents

Detail by Court - Value of Overdue Fines and Surcharges Imposed During or Before
Données par tribunal – Valeur des amendes et suramendes en souffrance

	Provincial Court / Cour provinciale ($)	Youth Justice Court / Tribunal pour adolescents ($)	Total ($)
2005-2006	$10,122,603	$127,112	$10,249,715
2004-2005	10,093,557	113,599	10,207,156
% change	0%	12%	0%

This table shows the value of overdue fines and surcharges imposed between the October 1999 implementation of the new Justice Information System and the stated fiscal year.

Le présent tableau indique la valeur des amendes et des suramendes en retard imposées à partir de la mise en œuvre du nouveau Système d'information sur la justice en octobre 1999 jusqu'au l'exercice financier indiqué.

Sheriff Services Statistics
Statistiques relatives aux Services des sheriffs

Table 13 / Tableau 13

Sheriff Services Transportation of Persons in Custody - Kilometers Traveled*
Transport des détenus – kilométrage*

Region / Région	Total 2005-2006	Total 2004-2005	% of Change / Variation par rapport à l'année fiscale précédente
Bathurst	174,702	190,418	-8%
Campbellton	130,731	122,852	6%
Edmundston	210,587	194,693	8%
Fredericton	222,935	224,180	-1%
Miramichi	212,138	183,279	16%
Moncton	334,377	312,342	7%
Saint John	283,767	280,499	1%
Woodstock	80,405	80,256	0%
Total	**1,649,642**	**1,588,519**	**4%**

**Figures are based on the number of kilometers traveled per person in custody rather than the total number of kilometres travelled by staff.*

**Les chiffres sont fondés sur le nombre de kilomètres parcourus par détenu, plutôt que sur le nombre total de kilomètres parcourus par le personnel.*

Table / Tableau 14

Transportation of Persons in Custody - Number of Persons Transported*
Transport des détenus – Nombre de Personnes Transportées*

Region / Région	Total 2006	2005- Total 2006	% of Change / Variation par rapport à l'année fiscale précédente
Bathurst	1,127	1,113	1%
Campbellton	853	777	10%
Edmundston	1,463	1,381	6%
Fredericton	2,441	2,302	6%
Miramichi	2,946	2,484	19%
Moncton	5,169	5,108	1%
Saint John	4,663	4,508	3%
Woodstock	701	664	6%
Total	**19,363**	**18,337**	**6%**

**Figures represent all persons transported by each region, rather than all persons transported by Sheriff Services as a whole. People were counted more than once if they were transported by more than one region.*

**Les chiffres représentent toutes les personnes transportées par chaque région, plutôt que l'ensemble des personnes transportées par les Services des shérifs. Les personnes qui ont été transportées par plus d'une région sont comptées plus d'une fois.*

Justice Services Division

The Justice Services Division includes Credit Unions, Co-operatives and Trust Companies Branch, Examinations Branch, Insurance Branch, Office of the Rentalsman and Consumer Affairs Branch.

Credit Unions, Co-operatives and Trust Companies Branch

Credit Unions

This Branch is responsible for the supervision of credit unions and caisses populaires in New Brunswick. It administers the *Credit Unions Act* and Regulations and carries out the duties and responsibilities of the Superintendent of Credit Unions. Along with providing incorporation services for credit unions and caisses populaires, the Branch oversees the financial stability and solvency of credit unions for the protection of depositors as well as recommending policy and legislative changes concerning credit unions.

Division des services à la justice

La Division des services à la justice comprend la Direction des caisses populaires, des coopératives et des sociétés de fiducie, la Direction des examens, la Direction des assurances, la Direction du médiateur des loyers et des services à la consommation et la Direction de l'administration des valeurs mobilières.

Direction des caisses populaires, des coopératives et des sociétés de fiducie

Caisses populaires

La Direction assure la surveillance des caisses populaires et des *credit unions* au Nouveau-Brunswick. Elle s'occupe de l'application de la *Loi sur les caisses populaires* et de ses règlements et exerce les attributions du surintendant des caisses populaires. En plus d'assurer les services de constitution en corporation des caisses populaires, la Direction surveille la stabilité financière et la solvabilité des caisses afin de protéger les déposants et elle recommande des modifications aux politiques et aux mesures législatives qui concernent les caisses populaires.

Co-operatives

This Branch administers the *Co-operative Associations Act* and Regulations. The Branch provides incorporation and related services and recommends policy and legislative changes concerning co-operatives. Co-operatives are classified under seven categories: agricultural, forest products, fisheries, consumer stores, housing, service and worker co-operatives.

Loan and Trust Companies

This Branch administers the *Loan and Trust Companies Act*. The activities involve incorporation and licensing of provincial loan and trust companies as well as licensing of extra-provincial loan and trust companies.

Highlights

- The Branch continued to assist the New Brunswick Credit Union Deposit Insurance Corporation in the maintenance of a deposit insurance fund. The amount of the fund, as of December 31, 2005, was $2.8 million.
- Forty-seven extra-provincial companies were licensed under the *Loan and Trust Companies Act* as of March 31, 2005. There were no New Brunswick incorporated loan and trust companies.
- All New Brunswick credit unions/caisses populaires and international trust companies incorporated in the Province report monthly to the Branch regarding the *Lists of Names Subject to the Regulations Establishing a List of Entities* made under subsection 83.11 of the *Criminal Code* and under section 7 of the *United Nations Suppression of Terrorism Regulations* (October 31, 2003).

Coopératives

La Direction se charge de l'application de la *Loi sur les associations coopératives* et de ses règlements. Elle s'occupe notamment des services de constitution en corporation des coopératives et d'autres services connexes, et recommande des modifications aux politiques et aux mesures législatives qui concernent les coopératives. Les coopératives sont réparties en sept catégories : coopératives agricoles, coopératives de produits forestiers, coopératives de pêcheurs, coopératives de consommateurs, coopératives d'habitation, coopératives de services et coopératives de travailleurs.

Sociétés de prêt et de fiducie

La Direction est également chargée de l'application de la *Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie*. Elle s'occupe donc de la constitution en corporation et de la délivrance de permis pour les sociétés provinciales et les sociétés extraprovinciales de prêt et de fiducie.

Faits saillants

- La Direction a continué de fournir un soutien à la Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick pour le maintien d'un fonds d'assurance-dépôts. Au 31 décembre 2005, le montant du fonds s'élevait à 2,8 million de dollars
- En date du 31 mars 2006, 47 sociétés extraprovinciales étaient titulaires d'un permis délivré en vertu de la *Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie*. Aucune compagnie de prêt et de fiducie provinciale n'était titulaire d'un permis.
- Toutes les caisses populaires et les *credit unions* du Nouveau-Brunswick ainsi que les compagnies de fiducie internationales constituées dans la province présentent un rapport mensuel à la Direction au sujet des *Listes d'entités assujetties au Règlement établissant une liste d'entités* pris en vertu de l'article 83.11 du *Code criminel* et en application de l'article 7 du *Règlement d'application de la résolution des Nations Unies sur la lutte contre le terrorisme* (le 31 octobre 2003).

Table / Tableau 1

Comparative Statistical Summary - Credit Unions and Caisses Populaires
Tableau statistique comparatif – Caisses populaires et *credit unions*

	2005	2004
Number of Credit Unions / Nombre de caisses populaires	56	56
Employees / Employés	1,245	1,423
Membership / Membres	320,154	323,219
Assets / Actif	$2,996,225,408	$2,919,884,224
Deposits / Dépôts	$2,699,184,787	$2,592,423,485

Further information pertaining to credit unions is provided in the Credit Unions Annual Report.

On trouve un complément d'information sur les caisses populaires dans le rapport annuel des caisses populaires.

Table / Tableau 2

Comparative Statistical Summary – Co-operatives by Calendar Year*
Tableau statistique comparatif – Coopératives, par année civile *

	2005 *Preliminary	2004 Actual
Number of Co-operatives / Nombre de coopératives	238	231
Full-time Employees / Employés à plein temps	751	810
Part-time Employees / Employés à temps partiel	1,683	1,604
Membership / Membres	68,065	70,770
Assets / Actif	$183,131,238	$169,197,935
Total sales / Ventes totales	$406,376,472	$371,514,888

Further detailed information pertaining to co-operatives is provided in the Co-operatives Annual Report.
***Note:** *Statistics do not represent all active co-operatives, but only those which have filed their 2004 annual return and/or financial statements previous to the preparation of the annual report for co-operative associations and their 2005 annual return and/or financial statements before October 24, 2006.*

On trouve un complément d'information sur les coopératives dans le rapport annuel des coopératives.
***Note :** *Les chiffres ne tiennent pas compte de toutes les coopératives actives, mais uniquement de celles qui ont déposé leur rapport annuel ou leurs états financiers de 2004 avant la préparation du rapport annuel des associations coopératives et leur rapport annuel ou leurs états financiers de 2005 avant le 24 octobre 2006.*

Examinations Branch

The Examinations Branch is responsible for examining financial institutions, corporations and individuals licensed by other Branches in the Department of Justice. The Branch operates a comprehensive examination framework in order to provide regulators of financial institutions and licensees with assessments of whether those being regulated are financially healthy, observing sound business practices, and meeting compliance requirements under the following statutes: *Insurance Act*, *Credit Unions Act*, *Pre-arranged Funeral Services Act*, *Loan and Trust Companies Act* and the *Collection Agencies Act*.

The Branch is also responsible for providing advisory services and recommending policy changes affecting the regulation of financial institutions and licensees.

Highlights

- The Branch completed annual desk examinations of New Brunswick-based insurance companies. Results were reported to the Superintendent of Insurance and each company.
- The Branch continued its ongoing activities to monitor the financial results and business practices of New Brunswick credit unions, stabilization boards, and federations. Observations were reported to the Superintendent of Credit Unions on financial results and other compliance issues.
- A review of financial statements of licensed collection agencies was done, and an assessment was provided to the Consumer Affairs Branch.
- The Branch completed on-site examinations of pre-arranged funeral trust funds in thirty funeral homes. Assessments and recommendations were forwarded to the Consumer Affairs Branch after each examination for follow-up as required. Staff also reviewed and assessed funeral homes' trust fund annual statements submitted to the Department.

Direction des examens

La Direction des examens est chargée de l'examen des institutions financières, des corporations et des particuliers qui obtiennent leur licence ou leur permis auprès d'autres directions du ministère de la Justice et de la Consommation. Elle administre un système d'examen général de façon à fournir aux responsables de la réglementation des institutions financières et des titulaires de permis des évaluations pour déterminer si les parties assujetties à la réglementation sont dans une bonne situation financière, ont de saines pratiques commerciales et se conforment aux exigences prévues par la *Loi sur les assurances*, la *Loi sur les caisses populaires*, la *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres*, la *Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie* et la *Loi sur les agences de recouvrement*.

La Direction fournit également des services de consultation et recommande des changements aux politiques qui touchent la réglementation des institutions financières et des titulaires de permis.

Faits saillants

- La Direction a effectué ses examens manuels annuels des sociétés d'assurance relevant de la compétence de la Province. Elle en a communiqué les résultats au surintendant des assurances et à chacune des sociétés.
- La Direction a poursuivi ses activités régulières de surveillance des résultats financiers et des pratiques commerciales des caisses populaires, des offices de stabilisation et des fédérations de la province. Elle a fait part au surintendant des caisses populaires de ses observations sur les résultats financiers et sur d'autres questions de conformité.
- Les états financiers annuels des agences de recouvrement titulaires d'un permis ont été passés en revue. Une évaluation a ensuite été remise à la Direction des services à la consommation.
- La Direction a effectué des vérifications sur place des fonds en fiducie relatifs aux arrangements préalables de services de pompes funèbres auprès de 30 salons funéraires. Les évaluations et les recommandations sont transmises à la Direction des services à la consommation après chaque examen en vue d'assurer le suivi nécessaire. Le personnel de la Direction a aussi vérifié et évalué les états financiers annuels des comptes en fiducie soumis au Ministère par les salons funéraires.

- Financial, advisory, and other assistance was provided to the other Branches of Justice Services when requested. These services usually related to questions of business practices, disclosure to the public, or compliance with applicable statute.

- Staff provided administrative services to the New Brunswick Credit Union Deposit Insurance Corporation.

- Branch staff were also involved with policy development for the New Brunswick Credit Union Deposit Insurance Corporation.

Insurance Branch

The Insurance Branch supervises and regulates the business of insurance in New Brunswick. The goal is to protect the public by regulating insurers who carry on business in the Province and by requiring individuals who sell insurance products on behalf of these insurers to meet identified proficiency standards.

The Branch is responsible for the administration of the *Insurance Act*, the *Premium Tax Act*, the *Surety Bonds Act*, and the *Special Insurance Companies Act* (not proclaimed).

Highlights

- The Branch and the Superintendents of Nova Scotia and Prince Edward Island recommenced the project to harmonize insurance legislation in the Maritime Provinces (other than automobile), as directed by the Council of Maritime Premiers. To assist in this process, the Council has hired a project manager and the Superintendents have been meeting on a regular basis in Moncton, New Brunswick.

- Through the Canadian Council of Insurance Regulators (CCIR), New Brunswick participated with other jurisdictions in several initiatives, including reviewing the management of conflicts of interest by intermediaries, studying risk-based market conduct regulation and studying privilege and whistle-blower protection.

- The Superintendent became one of the founding members of the General Insurance Statistical Agency (GISA). GISA was incorporated on June 28, 2005 as an independent legal entity to carry out the activities of a

- Sur demande, la Direction a fourni des conseils et de l'aide financière et autre aux directions de la Division des services à la justice. Ces services portaient généralement sur des questions en matière de pratiques commerciales, de divulgation au public ou de conformité aux lois.
- La Direction a fourni des services administratifs à la Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick.

- Le personnel de la Direction a également contribué à l'élaboration de directives pour la Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick.

Direction des assurances

La Direction des assurances veille à la surveillance et à la réglementation du secteur des assurances au Nouveau-Brunswick. Elle a le mandat de protéger le public en réglementant les assureurs qui font affaire dans la province et en obligeant les personnes qui vendent des produits pour le compte de ces assureurs à se conformer à des normes de compétence reconnues.

La Direction est chargée de l'application de la *Loi sur les assurances*, de la *Loi de la taxe sur les primes d'assurance*, de la *Loi sur les cautionnements* et de la *Loi sur les compagnies d'assurance spéciale* (en attente de promulgation).

Faits marquants

- À la demande du Conseil des premiers ministres des Maritimes, la Direction des assurances et les surintendants des assurances de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard ont ranimé l'initiative visant à harmoniser les lois et les règlements sur les assurances, autres que l'assurance automobile, dans les Provinces maritimes. Pour faciliter ce processus, le Conseil a embauché un gestionnaire de projet, et les surintendants des assurances se rencontrent régulièrement à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

- Au sein du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance (CCRRA), le Nouveau-Brunswick a participé à plusieurs initiatives en collaboration d'autres provinces et territoires, notamment l'examen du mode de gestion des situations de conflits d'intérêts par des intermédiaires, l'étude de la réglementation des pratiques commerciales axée sur le risque et l'examen du privilège et de la protection du dénonciateur.

- Le surintendant des assurances est devenu l'un des membres fondateurs de l'Agence statistique d'assurance générale (ASAG). L'ASAG a obtenu le 28 juin 2005 un statut juridique indépendant lui permettant de faire office

statistical agent on behalf of participating insurance regulatory authorities across Canada. GISA was appointed as a statistical agent by participating jurisdictions, including New Brunswick, effective April 1, 2006 when it became fully operational. As a federally incorporated, not-for-profit corporation governed by a tripartite Board of Directors, GISA will provide governance, accountability and oversight of the mandated statistical plans.

d'agence statistique officielle pour le compte des organismes participants de réglementation du secteur de l'assurance de l'ensemble du Canada. L'entrée en fonction de l'ASAG en tant qu'agence statistique de provinces et de territoires participants, dont le Nouveau-Brunswick, date du 1er avril 2006. En tant que personne morale sans but lucratif de compétence fédérale dirigée par un triple conseil d'administration, l'ASAG sera chargée de la gouvernance, de la reddition de comptes et de la surveillance des programmes statistiques relevant de son mandat.

- The Branch completed a consultation with stakeholders on proposed amendments to the *Adjuster Regulation* that are intended to, among other things, restructure the current license classification scheme, update course requirements for the various levels and types of licenses, and establish minimum experience requirements.

- La Direction a terminé un processus de consultation auprès des intervenants concernant des modifications proposées au *Règlement sur les experts en sinistres*. Les modifications visent, entre autres, à restructurer le système de classement actuel des licences, à mettre à jour les dispositions sur les cours exigés pour les divers types et niveaux de licences, ainsi qu'à établir des exigences minimales en matière d'expérience.

- The Branch commenced amendments to the Standard Garage Automobile Policy (SPF # 4) to incorporate changes required by recent amendments to the *Insurance Act*.

- La Direction a pris des mesures en vue de réviser la Police générale des garagistes (F.P.N.-B. 4) de façon à y intégrer des changements rendus nécessaires par la récente modification de la *Loi sur les assurances*.

- Desk examinations of all New Brunswick-based insurance companies were conducted jointly with the Examinations Branch.

- Des examens à distance de toutes les sociétés d'assurance de la province ont été effectués conjointement avec la Direction des examens.

- The Branch experienced a number of stakeholder inquiries about recent automobile insurance reforms, with the greatest number relating to the Direct Compensation Property Damage scheme.

- Cette année, la Direction a reçu un certain nombre de demandes d'information présentées par des intervenants au sujet de questions liées aux réformes de l'assurance. La majorité des demandes portaient sur le régime d'indemnisation directe en cas de dommages matériels.

Table / Tableau 3

Statistical Summary of Insurance Operations*
Tableau sommaire des statistiques – Assurances*

	2004-2005	2005-2006
Licensed Insurers / Assureurs titulaires d'une licence	257	263**
Agents, Brokers, Adjusters and Appraisers / Agents, courtiers, experts en sinistres et estimateur de dommages	4,655	5,004**
Premium taxes collected ($) / Taxes sur les primes perçues ($)	37,109,149	37,524,603
Other revenue ($) / Autres recettes ($)	2,291,664	2,267,060
Branch operations costs ($) / Frais de fonctionnement de la Direction ($)	744,358	566,856

**Note:* *More detailed information is provided in the Annual Report of the Superintendent of Insurance, fiscal year ending March 31, 2006. **Preliminary figures. Final figures are provided in the Annual Report of the Superintendent of Insurance, fiscal year ending March 31, 2006.*

**Remarque*: *Des renseignements plus détaillés sont fournis dans le rapport annuel du surintendant des assurances pour l'exercice se terminant le 31 mars 2006. **Chiffres préliminaires. Des chiffres définitifs sont fournis dans le rapport annuel du surintendant des assurances pour l'exercice se terminant le 31 mars 2006.*

Office of the Rentalsman and Consumer Affairs Branch

Office of the Rentalsman

The Office of the Rentalsman operates within the Department of Justice and Consumer Affairs and is unique in that it is one of the few alternative dispute mechanisms provided by the provincial government. Appointed to carry out duties prescribed by The Residential Tenancies Act, (RTA) the Rentalsmen provide an alternative dispute resolution (ADR) program outside of the traditional court process. New Brunswick is the only jurisdiction in Canada that actually holds, in trust, all security deposits paid by tenants pursuant to a residential tenancy lease. All disputes that arise regarding the disbursement of a security deposit are assigned to a Rentalsman who attempts to mediate a mutual agreement or, where mediation is not possible, will arbitrate a dispute between the parties. In addition, the Rentalsman will mediate or arbitrate complaints by both landlords and tenants (which will be including roomers and boarders in the near future) regarding breach of a tenancy agreement or failure to adhere to the RTA. The Office of the Rentalsman combines with Consumer Affairs to handle public inquiries regarding consumer protection legislation and provides education on marketplace issues.

The Office of the Rentalsman is in its 22nd year of operation and is now a well recognized and utilized service in government. In the year 2005-2006, 99,018 inquiries were made at the offices throughout the province.

Highlights

- **Security Deposit Activity**

  The Rentalsmen processed 5,761 security deposit claims throughout the province in the year 2005-2006, which was an increase of 350 over the previous year. The number of the security deposits held in trust by the Office of the Rentalsman rose from 35,751 to 37,256 in the 2005-2006 fiscal year. The amount of funds held in trust increased by $880,407 to a total of $13,356,886 for the year 2005-2006.

Direction du médiateur des loyers et des services à la consommation

Bureau du médiateur des loyers

Le Bureau du médiateur des loyers relève du ministère de la Justice et de la Consommation et est unique en ce sens qu'il constitue l'un des rares mécanismes de règlement extrajudiciaire des différends prévus par le gouvernement provincial. Nommé pour exercer les attributions prescrites par la *Loi sur la location de locaux d'habitation*, le médiateur des loyers administre un programme de règlement des différends à l'extérieur du processus judiciaire traditionnel. Le Nouveau-Brunswick est la seule province canadienne qui garde en fiducie tous les dépôts de garantie versés par les locataires en vertu d'un bail conclu pour la location de locaux d'habitation. Tous les différends qui surviennent au sujet de l'attribution d'un dépôt de garantie sont confiés à un médiateur des loyers, qui essaie de négocier une entente mutuelle ou, lorsque la médiation n'est pas possible, arbitre le différend entre les parties. De plus, les médiateurs des loyers assurent la médiation ou l'arbitrage concernant les plaintes déposées par les propriétaires et les locataires (les chambreurs et les pensionnaires seront également compris sous peu) relativement à la violation d'une convention de location ou le non-respect de la *Loi sur la location de locaux d'habitation*. Le Bureau du médiateur des loyers collabore avec les Services à la consommation pour répondre aux demandes de renseignements du public au sujet des mesures législatives sur la protection des consommateurs et diffuse de l'information sur les questions touchant le marché.

Le Bureau du médiateur des loyers en est à sa 22e année d'existence et est devenu un service du gouvernement bien reconnu et abondamment utilisé. Au cours de l'exercice 2005-2006, 99 018 demandes de renseignements ont été adressées aux bureaux dans l'ensemble de la province.

Faits marquants

- **Dépôts de garantie**

  Les médiateurs des loyers ont traité 5 761 réclamations de dépôts de garantie partout dans la province au cours de l'exercice 2005-2006, soit une augmentation de 350 par rapport à l'année précédente. Le nombre de dépôts de garantie gardés en fiducie par le Bureau du médiateur des loyers a augmenté, passant de 35 751 à 37 256. Le montant des fonds gardés en fiducie a augmenté de 880 407 $ pour atteindre un total de 13 356 886 $ pour l'exercice 2005-2006.

- **Allegations of Breach of Contract**

  There were 499 complaints filed with the Office of the Rentalsman alleging that a landlord or a tenant failed in his or her obligations under a tenancy agreement. As a result of these complaints, 309 Orders to Comply were issued to either a landlord or a tenant.

- **Eviction Orders**

  There were 419 applications for eviction made by landlords to the Office of the Rentalsman. Following investigation and often mediation, the actual number of eviction orders issued by the offices was 147.

- **Enhancement Project**

  During the 2005-2006 fiscal year, the Branch continued to look into an extensive initiative to address computer enhancements that would enable greater utilization of province-wide resources through case load and financial management. Redistribution of the caseloads to address workload issues in the Fredericton and Moncton offices continues.

  A new Website for the Office of the Rentalsman and a new website for Consumer Affairs are close to completion. Amendments were made to the Residential Tenancy Act (RTA) that will not only increase administrative efficiency, but balance the responsibilities of landlords and tenants. Furthermore, amendments to the RTA were assented to but not proclaimed which will provide roomers and boarders with all the rights and responsibilities currently provided to tenants and their landlords.

Consumer Affairs

Consumer Affairs provides day-to-day enforcement and administration of a wide range of consumer legislation including: *Auctioneers Licence Act, Collection Agencies Act, Commissioners for Taking Affidavits Act, Consumer Product Warranty and Liability Act, Cost of Credit Disclosure Act, Direct Sellers Act, Pre-arranged Funeral Services Act* and *Real Estate Agents Act*. Activities include investigating consumer complaints, advising consumers of their rights and responsibilities, promoting consumer education and information, and issuing licenses for the regulation of businesses under consumer protection legislation and hearing complaints that may result in the suspension or cancellation of a license. The Director, a Licensing Officer and an Enforcement Officer are located in

- **Allégations de violation de contrat**

  En tout, 499 plaintes ont été déposées au Bureau du médiateur des loyers alléguant qu'un propriétaire ou un locataire avait manqué à ses obligations en vertu d'une convention de location. Ces plaintes ont donné lieu à 309 avis de se conformer qui ont été présentés à des propriétaires et à des locataires.

- **Ordres d'expulsion**

  En tout, 419 demandes d'expulsion ont été présentées par des propriétaires au Bureau du médiateur des loyers. Après enquête et souvent après médiation, les bureaux ont délivré 147 ordres d'expulsion.

- **Projet d'amélioration**

  Au cours de l'exercice 2005-2006, le Bureau du médiateur des loyers a poursuivi l'examen d'une importante initiative visant à apporter des améliorations informatiques qui permettraient une utilisation accrue des ressources à l'échelle provinciale par la gestion des dossiers et des aspects financiers. La redistribution des dossiers afin de régler les problèmes liés à la charge de travail se poursuit dans les bureaux de Fredericton et de Moncton.

  De nouveaux sites Web sont presque achevés pour le Bureau du médiateur des loyers et les Services à la consommation. Des modifications ont été apportées à la *Loi sur la location de locaux d'habitation* afin de non seulement accroître l'efficacité sur le plan administratif, mais aussi de mieux équilibrer les responsabilités des propriétaires et des locataires. De plus, des modifications à cette loi, qui ont été sanctionnées mais non proclamées, assureront aux chambreurs et aux pensionnaires les mêmes droits et responsabilités que ceux des locataires et de leurs propriétaires.

Services à la consommation

Les Services à la consommation s'occupent de l'application et de l'administration au quotidien d'une vaste gamme de mesures législatives touchant la consommation, notamment la *Loi sur les licences d'encanteurs*, la *Loi sur les agences de recouvrement*, la *Loi sur les commissaires à la prestation des serments*, la *Loi sur la responsabilité et les garanties relatives aux produits de consommation*, la *Loi sur la divulgation du coût du crédit*, la *Loi sur le démarchage*, la *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres* et la *Loi sur les agents immobiliers*. Les Services à la consommation sont chargés notamment d'enquêter au sujet des plaintes des consommateurs, de conseiller les consommateurs quant à leurs droits et à leurs responsabilités, de promouvoir la sensibilisation et l'information des consommateurs, de

Fredericton, but the information service is also provided by the six regional Offices of the Rentalsman.

Highlights

- There were 5,819 requests for information in 2005-2006. Complaints requiring the intervention of the Enforcement Officer in 2005-2006 totaled 215.

- There were 6,863 licenses and certificates issued under the Real Estate Agents Act, Auctioneers Licence Act, Direct Sellers Act, Collection Agencies Act, Pre-arranged Funeral Services Act, Cost of Credit Disclosure Act and Commissioners for Taking Affidavits Act.

- The licensing fees contributed $351,442 to revenues for the fiscal year.

- Harmonization of cost of credit disclosure legislation continues as an initiative under the Agreement on Internal Trade (AIT). New Brunswick gave Royal Assent to the harmonized legislation on June 7, 2002. Development of the Regulations continues to be delayed as a result of continuing discussions as to the use of the Annual Interest Rate and the Annual Percentage Rate.

- NB is currently participating on a Federal /Provincial/Territorial Consumer Measures Committee which has several working groups that are:

    1. Considering legislative measures to prevent ID theft and where it occurs to assist people in getting their identity back;
    2. Reviewing options to control the high cost of payday loans and;
    3. Reviewing the possibility of harmonized credit reporting legislation.

- The Branch continues to take part in a consumer information Website developed by Industry Canada that integrates all relevant consumer information now available on most government Websites to provide a single entry access to Canadian consumer information.

délivrer les permis visant la réglementation d'activités commerciales conformément aux dispositions législatives en matière de consommation et d'entendre les plaintes, dont l'étude peut entraîner la suspension ou l'annulation d'un permis. Le directeur, une agente des licences et des permis et une agente d'application des lois sont en poste à Fredericton, mais le service d'information est également assuré par les six bureaux régionaux du médiateur des loyers.

Faits marquants

- Les Services à la consommation ont reçu 5 819 demandes de renseignements en 2005-2006, et un total de 215 plaintes ont nécessité l'intervention d'un agent d'application des lois.

- Le Ministère a délivré 6 863 licences et certificats en vertu de la *Loi sur les agents immobiliers*, de la *Loi sur les licences d'encanteurs*, de la *Loi sur le démarchage*, de la *Loi sur les agences de recouvrement*, de la *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres*, de la *Loi sur la divulgation du coût du crédit* et de la *Loi sur les commissaires à la prestation des serments*.

- Les droits perçus pour la délivrance de permis ont engendré des recettes de 351 442 $ pour l'exercice.

- L'harmonisation des mesures législatives sur la divulgation du coût du crédit se poursuit en tant qu'initiative en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur. Le Nouveau-Brunswick a sanctionné les mesures législatives harmonisées le 7 juin 2002. L'élaboration des règlements est toujours retardée par la poursuite des discussions quant à l'emploi du taux d'intérêt annuel ou du taux de pourcentage annuel.

- Le Nouveau-Brunswick participe aux travaux d'un comité fédéral/Provincial/Territorial sur les mesures en matière de consommation. Ce comité compte plusieurs groupes de travail qui :

    1. envisagent des mesures législatives visant à prévenir le vol d'identité et, le cas échéant, à aider les victimes à la retrouver
    2. examinent diverses possibilités en vue d'exercer un contrôle sur le coût élevé des prêts sur salaires, et
    3. examinent la possibilité d'harmoniser les dispositions législatives sur la divulgation du coût du crédit.

- Les Services à la consommation continuent de contribuer à un site Web élaboré par Industrie Canada afin de fournir des renseignements à l'intention des consommateurs. Ce site regroupe tous les renseignements pertinents qui peuvent actuellement être

The Branch is also in the final stages of developing a consumer information Website for New Brunswick.

- The Branch is in the process of making changes to the Collection Agency regulations.

- Finally, amendments were introduced to the Pre-arranged Funeral Services Act and Regulations, which address the concerns that the Auditor General's Office raised in its report in 2004 on the program regarding inspection procedures. The amendments to the Act will be proclaimed once regulations necessary to administer the Act are drafted.

obtenus dans la plupart des sites Web gouvernementaux et se veut un point d'accès unique à ces renseignements. L'équipe des Services à la consommation achève aussi l'élaboration d'un site Web de renseignements visant particulièrement les consommateurs et consommatrices du Nouveau-Brunswick.

- La Direction procède actuellement à l'apport de modifications aux règlements sur les agences de recouvrement.

- Enfin, des modifications ont été apportées à la *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres* et à ses règlements afin de répondre aux préoccupations soulevées par le Bureau du vérificateur général dans son rapport de 2004 concernant les méthodes d'inspection. Les modifications à la loi seront proclamées une fois que les règlements nécessaires à l'administration de la *Loi* seront rédigés.

Table / Tableau 4

Licences and Certificates Issued by Consumer Affairs
Certificats, licences et permis délivrés par les Services à la consommation

	2004-2005	2005-2006
Licenses / Licences et permis		
Real Estate Agents Act / Loi sur les agents immobiliers		
Agents / Agents	149	155
Managers / Gérants	197	190
Salespersons / Vendeurs	999	1070
Auctioneers License Act / Loi sur les licences d'encanteurs		
	58	59
Direct Sellers Act / Loi sur le démarchage		
Vendors / Vendeurs	63	55
Salesperson / Représentants	254	287
Collection Agencies Act / Loi sur les agences de recouvrement		
Collection Agencies / Agences de recouvrement	53	50
Branch Offices / Succursales	18	27
Collectors / Agents de recouvrement	3,176	3,283
Pre-arranged Funeral Services Act / Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres		
	68	69
Certificates / Certificats		
Cost of Credit Disclosure Act *Loi sur la divulgation du coût du crédit*	1,074	1,050
Commissioner for Taking Affidavits Act *Loi sur les commissaires à la prestation des serments*	693	568
Total of Licenses and Certificates **Total des certificats, licences et permis**	**6,802**	**6,863**

Administrative Services Division

Administrative Services Division supports the Department in meeting its mission, goals and objectives through the provision of quality support, advice, consultation, monitoring and coordinating services to all managers and employees in the areas of departmental services, financial services, human resources, information systems and facilities management. It also oversees the expropriation advisory function.

Facilities Management

Facilities Management is responsible for planning, coordinating, budgeting and implementing major capital projects, capital improvement projects and managing office accommodations for the Department throughout the province.

Highlights

- **Moncton Courthouse** – Supply and Services purchased a site (05 Assomption Blvd.) in June 2005 for the New courthouse.

  Architects began the design process in July 2005. Schematic Design Stage was reached in March 2006. Design Development Stage was reached in July 2006

- **Saint John Courthouse** – Supply and Services purchased a site (21 Hazen Ave.) in Jan 2006 for the New courthouse.

  Architects began the design process in Dec 2005. Schematic Design Stage is expected Oct 2006

- **Capital Improvements:**

Saint John:

An Existing Provincial judicial chambers in City Hall received renovations for sound isolation.

Campbellton Courts:

Renovations to the Courts on the second and third floors of Campbellton City Center were completed in December 2005.

Division des services administratifs

La Division des services administratifs appuie le ministère de la Justice dans la réalisation de sa mission, de ses buts et de ses objectifs en offrant aux gestionnaires et aux employés un soutien de qualité, des conseils ainsi que des services de consultation, de surveillance et de coordination dans les secteurs des services ministériels, des services financiers, des ressources humaines, des systèmes informatiques et de la gestion des installations. Elle supervise en outre la fonction consultative de l'expropriation.

Gestion des installations

Le Service de la gestion des installations est chargé de la planification, de la coordination, de la budgétisation et de la mise en œuvre des grands projets d'immobilisation et des projets d'amélioration des immobilisations, de même que de la gestion des locaux à bureaux du Ministère dans toute la province.

Faits marquants

- **Palais de justice de Moncton** – Le ministère de l'Approvisionnement et des Services a acheté un terrain (5, boul. Assomption) en juin 2005 pour le nouveau palais de justice.

  Les architectes ont entrepris la conception en juillet 2005. L'étape de l'étude-conception a été franchie en mars 2006 et le stade de l'avant-projet a été atteint en juillet 2006.

- **Palais de justice de Saint-Jean** – Le ministère de l'Approvisionnement et des Services a acheté un terrain (21, avenue Hazen) en janvier 2006 pour le nouveau palais de justice.

  Les architectes ont entrepris la conception en décembre 2005. L'étape de l'étude-conception devrait être atteinte en octobre 2006.

- **Améliorations des immobilisations :**

Saint-Jean :

Les bureaux d'un juge de la Cour provinciale situés à l'hôtel de ville ont été rénovés afin d'en améliorer l'insonorisation.

Tribunaux de Campbellton :

Les travaux de rénovation aux tribunaux situés aux deuxième et troisième étages du centre municipal de Campbellton ont été achevés en décembre 2005.

Fredericton:

Prisoner holding cells in the Fredericton Justice Building were re-keyed alike for quicker evacuation during emergencies.

A new Hearing Room / Conference Room was constructed for the **Court of Appeal** in the Fredericton Justice Building.

A new chambers for visiting judiciary was constructed in the Fredericton Justice Building.

A Provincial Judge chambers was renovated and carpeting was replaced in a provincial courtroom of the Fredericton Justice Building.

Kings Place – Offices of the Rentalsman & Consumer Affairs, CO OP & Credit Unions, and Insurance branches were renovated and a new secure entry installed.

Burton:

Security door lock and card reader were installed at the courthouse.

Bathurst:

A new prisoner box and secure corridor were added to the courthouse.

Edmundston:

Existing damaged prisoner cell door was replaced with new secure steel door.

Miramichi:

Existing damaged holding doors were repaired and upgraded in the courthouse.

Hampton:

Public Prosecutions office flooring was replaced.

Expropriations Advisory Officer

The Expropriations Advisory Officer, pursuant to the *Expropriation Act*, reviews expropriation proposals and holds public hearings on disputes over proposed property expropriations. The function of the Expropriations Advisory Officer, as an independent advisor on the merits of expropriation proposals, has evolved as an effective, cost-efficient alternative to the previous Advisory Board. The Expropriations Advisory Officer has fulfilled this role on a contractual basis since 1989. A comparison of activities for 2004 and 2005 is shown in the following table.

Fredericton :

De nouvelles serrures s'ouvrant avec une même clé ont été installées aux cellules de détention provisoire du palais de justice de Fredericton pour accélérer l'évacuation en cas d'urgence.

Une nouvelle salle d'audience et de conférence a été construite pour la **Cour d'appel** au palais de justice de Fredericton.

De nouveaux bureaux ont été construits pour les juges visiteurs au palais de justice de Fredericton.

Les bureaux d'un juge de la Cour provinciale ont été rénovés et le tapis a été remplacé dans une salle d'audience de la Cour provinciale au palais de justice de Fredericton.

Place Kings – Les bureaux des directions du médiateur des loyers et des services à la consommation, des coopératives et des caisses populaires ainsi que des assurances ont été rénovés, et un nouveau dispositif de contrôle des entrées a été installé.

Burton :

Une serrure de porte sécuritaire et un lecteur de carte ont été installés au palais de justice.

Bathurst :

Un nouveau banc des accusés et un corridor sécuritaire ont été ajoutés au palais de justice.

Edmundston :

Une porte de cellule endommagée a été remplacée par une nouvelle porte en acier plus sûre.

Miramichi :

Les portes endommagées d'une cellule de détention provisoire ont été réparées et renforcées au palais de justice.

Hampton :

Le couvre-plancher des bureaux des poursuites publiques a été remplacé.

Commissaire consultatif de l'expropriation

Conformément à la *Loi sur l'expropriation*, le commissaire consultatif de l'expropriation étudie les projets d'expropriation et tient des audiences publiques sur les contestations qui en découlent. La fonction de ce commissaire, qui est un conseiller indépendant évaluant les projets d'expropriation, s'est révélé une solution plus efficace et plus rentable que le conseil consultatif auparavant en place. Le commissaire exerce ses fonctions à contrat depuis 1989. Le tableau suivant compare les activités du commissaire en 2004 et 2005.

Table / Tableau 1

Comparative Statistical Summary / Tableau statistique comparatif
Expropriations Advisory Officer by Calendar Year / Commissaire consultatif en matière d'expropriation, par année civile

Activities / Activités	2004	2005
Notices of intention to expropriate /Avis d'intention d'exproprier	19	28
Properties involved in proposed expropriations / Biens visés par des projets d'expropriation	781	359
Owners of property involved in proposed expropriations / Propriétaires visés par des projets d'expropriation	1729	400
Expropriations by Order-in-Council, non-objection, or objection / Expropriations réalisées par décret en conseil sans opposition ou après retrait de l'opposition	19	24
Expropriations with hearings scheduled or limitation on objection period not yet expired / Expropriations pour lesquelles une audience est prévue ou dont les délais d'opposition ne sont pas encore expirés	2	5
Hearings / Audiences	1	4

Financial Services Branch

The Financial Services Branch provides advice and support to senior management, departmental managers, and staff. It maintains the operational accounting function by providing financial consulting, budgeting, monitoring, accounting services, and revenue and expenditure forecasting as well as various payment functions. Specific responsibilities include paying vendors, victims and beneficiaries, processing expense claims, receiving revenue, as well as maintaining accounting records of the Department's expenditure, revenue and trust accounts.

Specific support is provided to senior management through the preparation of Public Accounts, Main Estimates, Budget, and required Board of Management documentation. In addition the Branch provides business case analysis of the financial impact of major Departmental initiatives.

The Departmental Services Unit includes inventory management of office furniture and equipment, telephone systems and general services (i.e. vehicle policy, parking, etc.).

Direction des services financiers

La Direction des services financiers fournit des conseils et du soutien aux hauts fonctionnaires, aux gestionnaires et aux employés du Ministère et elle assume la responsabilité de la comptabilité sur le plan opérationnel en offrant des services de consultation financière, de budgétisation, de surveillance, de comptabilité, de prévision des recettes et des dépenses et de règlement de comptes divers. Elle est chargée de payer les fournisseurs, les victimes et les prestataires, de traiter les demandes de remboursement de dépenses, de percevoir les recettes et de garder à jour les livres comptables des dépenses, des recettes et des comptes en fiducie du ministère de la Justice.

Un soutien particulier est fourni à la haute direction pour la préparation des comptes publics, du budget principal, des prévisions budgétaires et des documents requis par le Conseil de gestion. De plus, la Direction fait une analyse de rentabilisation des répercussions financières des grands projets du Ministère.

L'unité de la gestion des services ministériels comprend la gestion des stocks de meubles et de matériel de bureau, des systèmes téléphoniques et des services généraux (directives au sujet des véhicules, stationnement, etc.)

Highlights

- The Branch contributed business case expertise to the development of Board of Management presentations on the creation of the Office of the Public Trustee and initial funding of the Rentalsman Renewal Project.

- In conjunction with I.M. & T., staff created an alternative cheque generation method which ensured continuity of service to F.S.O.S. recipients over the Christmas Holidays.

- Staff ensured the successful migration to the government's new Oracle 11i system which decreased turn around time for vendor and employee payments.

- Departmental operations were enhanced through Branch support designing F.S.O.S. payment systems and completion of comparative studies analyzing the funding of core Justice and Office of the Attorney General services.

- Departmental invoicing processes were streamlined decreasing the staff time required to complete these transactions.

Human Resource Services Branch

The Human Resource Services Branch provides leadership to two Departments; Department of Justice and Consumer Affairs and Office of the Attorney General, on human resource planning, compensation and benefits administration, recruitment and selection, classification, labour relations, training and development, performance management, change management, organizational development, and human resource policy and program implementation.

Highlights

- Department split into two Departments; Department of Justice and Consumer Affairs and Office of the Attorney General

- Developed and organized an annual Recognition Event

Faits marquants

- La Direction a participé, par ses compétences en analyse de rentabilisation, à l'élaboration de présentations au Conseil de gestion portant sur la création du bureau du curateur public et le financement initial du projet de renouvellement des services des médiateurs des loyers.

- De concert avec la Direction de la technologie et de la gestion de l'information, le personnel a mis au point pour la production de chèques une méthode de rechange qui a assuré la continuité du service aux bénéficiaires du SOSF durant les vacances de Noël.

- Le personnel a assuré avec succès la migration vers la nouvelle application Oracle 11i du gouvernement, laquelle a diminué le délai d'exécution de la production des paiements aux fournisseurs et aux employés.

- Le soutien de la Direction envers la conception des systèmes de paiement du SOSF et la réalisation d'études comparatives visant à analyser le financement des services de base du ministère de la Justice et du Cabinet du procureur général ont permis d'améliorer les activités du Ministère.

- Les processus de traitement des factures au Ministère ont été rationnalisés, réduisant ainsi le temps nécessaire pour la réalisation de ces opérations par le personnel.

Direction du service des ressources humaines

La Direction du service des ressources humaines s'occupe de la planification des effectifs, de l'administration de la rémunération et des avantages sociaux, du recrutement et de la sélection, de la classification, des relations de travail, de la formation et du perfectionnement, de la gestion du rendement, de la gestion du changement, du développement organisationnel et de la mise en œuvre de directives et de programmes liés aux ressources humaines pour deux ministères : ministère de la Justice et de la Consommation, et Cabinet du procureur général.

Faits marquants :

- Le Ministère a été scindé en deux pour former le ministère de la Justice et de la Consommation et le Cabinet du procureur général.

- La Direction a élaboré et organisé une activité de reconnaissance annuelle.

- Assisted Legal Aid in transitioning to a Part IV Crown Corporation
- Introduced physical testing as part of recruitment criteria for some positions
- Assisted Office of Human Resources with the training of government employees in Behavioural Event Interviewing
- Participated in the Court Stenographer collective agreement negotiations which resulted in the creation of two Court Stenographer classifications

Information Management and Technology Branch

The Branch provides information management and technology services to the Department including management of infrastructure (office automation, e-mail, calendaring, electronic filing, internet); customized applications; help desk support; project management; system development; and information planning. The 4 main functional groups are as follows:

The Infrastructure group provides:

Network Services

- plans for and maintains a province wide infrastructure enabling electronic communication, file transfer and client server system deployment;
- ensures information security requirements are met, including desktop and server virus protection;
- maintains and monitors province-wide WAN equipment for communication infrastructure.

Customer Services

- provides computer services, including hardware and software acquisitions, installations and upgrades for approximately 700 staff and 65 members of the Judiciary;
- maintains a Help Desk line for technical support to staff during office hours;
- upgrades, sets-up and monitors province-wide

- Elle a fourni de l'aide pour assurer la transition du programme d'Aide juridique à une société de la Couronne de la Partie IV.
- Elle a ajouté des tests sur les aptitudes physiques aux critères de recrutement de certains postes.
- Elle a aidé le Bureau des ressources humaines à donner une formation en techniques d'entrevue axée sur le comportement à des employés du gouvernement.
- Elle a participé aux négociations de la convention collective des sténographes judiciaires, qui ont mené à la création de deux catégories de sténographes judiciaires.

Direction de la technologie et de la gestion de l'information

La Direction fournit des services de gestion de l'information et de technologie au Ministère, notamment la gestion de l'infrastructure (bureautique, courrier électronique, agenda électronique, dossiers électroniques, Internet), les applications faites sur mesure, le service de dépannage, la gestion de projets, l'élaboration de systèmes et la planification de l'information. Quatre groupes principaux composent la Direction.

Le groupe de soutien de l'infrastructure fournit les services suivants :

Services de réseau

- entretien d'une infrastructure provinciale permettant la communication électronique, le transfert de fichiers et l'utilisation d'un système client-serveur;
- respect des exigences relatives à la sécurité de l'information, notamment la protection antivirus des ordinateurs personnels et du serveur;
- entretien de l'équipement du réseau provincial pour l'infrastructure de communication et le suivi à cet égard.

Services à la clientèle

- services informatiques, y compris l'acquisition, l'installation et la mise à niveau du matériel informatique et des logiciels pour environ 700 employés et 65 membres de la magistrature;
- service d'aide technique au personnel pendant les heures de bureau (ligne de dépannage);
- mise à niveau, installation et suivi du matériel

equipment (such as computers, printers, scanners, etc.) as part of the computing infrastructure;

- keeps technology current through fulfillment of the 4 year computer refresh plan.

The Applications Delivery group is responsible for:

- software maintenance and support for existing business systems applications including enhancements for internet and client-server applications;
- development of custom applications, new business system application acquisitions, systems integration and technology evaluations on software acquisitions;
- database maintenance and support.

The Business Systems Consulting group provides:

- technical advice to Departmental management on technological issues;
- advice on optimising the use of information management and information technology in service delivery;
- facilitation on implementation of technology, and business process change solutions for strategic initiatives;
- direction for business transformation projects;
- facilitation in strategic information planning and enterprise architecture;
- research of business requirements and best practices.

The Corporate Information group provides:

- a centralized records system for certain branches of the Department;
- assistance to managers and employees in the area of archival and records management;

(ordinateurs, imprimantes, numériseurs, etc.) qui fait partie de l'infrastructure informatique provinciale;

- mise en œuvre du plan quadriennal de rajeunissement du parc d'ordinateurs afin de garder la technologie à jour.

Le groupe de la mise en œuvre des applications informatiques est chargé :

- de l'entretien des logiciels et du soutien pour les applications existantes des systèmes administratifs, y compris les améliorations pour Internet et les applications client-serveur;
- de l'élaboration d'applications faites sur mesure, de l'acquisition de nouvelles applications de systèmes administratifs, de l'intégration des systèmes et des évaluations technologiques en vue de l'acquisition de logiciels;
- de l'entretien et du soutien des bases de données.

Le groupe consultatif sur les systèmes administratifs :

- fournit des conseils techniques aux gestionnaires du Ministère sur les questions de technologie;
- fournit des conseils sur la façon d'optimiser la gestion de l'information et l'utilisation de la technologie de l'information pour la prestation des services;
- facilite la mise en œuvre de la technologie et de solutions ayant trait aux processus opérationnels pour les initiatives stratégiques;
- offre des conseils pour les projets de transformation des activités;
- facilite la planification de l'information stratégique et de l'architecture d'entreprise;
- offre des services de recherche portant sur les besoins fonctionnels et les meilleures pratiques.

Le groupe de gestion de l'information ministérielle :

- tient un système de dossiers centralisé à l'intention de certaines directions du Ministère;
- aide les gestionnaires et les employés en matière de tenue des archives et de gestion des dossiers;

- guidance and develops goals for the future automation for record and document management.

Policy and Planning Branch

The Policy and Planning Branch provides advice and support services to the Department's overall corporate strategy, policies and direction.

The Branch is responsible for strategic and departmental planning, represents the Department on numerous federal, provincial, and territorial committees, plays an integral role in policy development and program design, performance measurement, evaluations and program reviews, and provides executive support to the Minister and Deputy Minister.

Highlights:

Policy and Planning was involved in a number of major projects in the 2005-2006 fiscal year. Among these, the Branch:

- Coordinated government activities in response to matters of judicial remuneration for Provincial Court judges, including a submission and hearing on an application for reinstatement by retired Provincial Court judge Murray Cain.

- Chaired the Interdepartmental Committee on the creation of a Public Trustee and led the development and implementation of Public Trustee legislation.

- Reviewed for Ministerial approval thirty-eight rules under the *Securities Act* for implementation of the pan-Canadian Passport System

- Coordinated the Task Force on Responsible Pet Ownership.

- Coordinated the work of the Department in response to recommendations of the Minister's Working Group on Violence Against Women. In particular, participated on the Steering Committee for a domestic violence court.

- Participated on the Interdepartmental Committee on Adult Victims of Abuse Protocols.

- fournit un encadrement et fixe des objectifs pour l'automatisation future de la gestion des dossiers et des documents.

Direction de la politique et de la planification

La Direction de la politique et de la planification fournit des conseils et des services de soutien relativement à la stratégie, aux politiques et à l'orientation de l'ensemble du Ministère.

La Direction est responsable de la planification stratégique et ministérielle. Des membres de son personnel représentent le Ministère au sein de nombreux comités regroupant des représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux. Elle joue un rôle clé dans l'élaboration des politiques, la conception de programmes, la mesure du rendement, les évaluations et l'examen des programmes, et elle offre un soutien administratif au ministre et au sous-ministre.

Faits marquants :

La Direction de la politique et de la planification a participé à plusieurs initiatives importantes au cours de l'année financière 2005-2006. En voici quelques-unes :

- Elle a coordonné les activités du gouvernement en réponse aux préoccupations soulevées sur la rémunération des juges de la Cour provinciale, y compris un mémoire et une audition relativement à une demande de réintégration par le juge à la retraite de la Cour provinciale Murray Cain.

- Elle a présidé le comité interministériel sur la création d'une fonction de curateur public et dirigé l'élaboration et l'exécution des mesures législatives sur le curateur public.

- Elle a examiné, en vue de leur approbation par le ministre, 38 règles en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* pour la mise en œuvre du régime de passeport pancanadien.
- Elle a assuré la coordination du groupe de travail sur la responsabilisation des propriétaires d'animaux familiers.

- Elle a coordonné les travaux du Ministère en réponse aux recommandations du Groupe de travail de la ministre sur la violence faite aux femmes. En particulier, elle a siégé au comité directeur sur l'établissement du tribunal chargé des causes de violence familiale.

- Elle a siégé au comité interministériel sur les protocoles relatifs aux adultes victimes de violence.

- Coordinated departmental responses and reviews to national reports for the Canadian Centre for Justice Statistics, including: *Youth Court Statistics, Adult Criminal Court Statistics, Legal Aid in Canada, and Family Violence in Canada.*

- Coordinated the review and assisted other branches of the Department in the preparation of all submissions to the Policy and Priorities Committee.

- Provided legislative coordination services for the Department.

- Provided support to processing of applications for appointment to the Provincial Court and the assessment of applicants.

- Coordinated the Department's federal, provincial and territorial activities, and represented the Department on a number of federal, provincial and territorial committees and working groups, including: Coordinating Committee of Senior Officials – Criminal Justice and several of its subcommittees; Coordinating Committee of Senior Officials – Family Justice and several of its subcommittees; Coordinating Committee of Senior Officials – Youth Justice; Permanent Working Group on Legal Aid; Liaison Officers' Committee of the Canadian Centre for Justice Statistics; and co-chaired the Working Group on Access to Justice in Both Official Languages.

- Participated on the New Brunswick Interdepartmental Committee on Official Languages, where the Department was successful in obtaining federal funding for the language training of judges.

Communications Branch

The Branch provides strategic communication planning, disseminates policy and program information, and manages the Department's web page.

The Branch prepares news releases, advertisements, speaking notes and briefing notes for the Department and coordinates publication of the Department's annual report. The Branch also coordinates departmental news conferences and events.

- Elle a coordonné l'examen par le Ministère de divers rapports nationaux pour le Centre canadien de la statistique juridique, ainsi que sa réponse aux rapports, notamment : *Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse, Statistiques sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, L'aide juridique au Canada* et *La violence familiale au Canada.*

- Elle a aidé les autres directions du Ministère à préparer toutes leurs présentations au Comité des politiques et des priorités du Cabinet et elle a coordonné l'examen de ces présentations.

- Elle a assuré la coordination des travaux législatifs du Ministère.

- Elle a fourni un soutien en ce qui concerne la gestion des candidatures aux postes de juges à la Cour provinciale, ainsi que l'examen et l'évaluation de ces candidatures.

- Elle a coordonné la participation du Ministère aux activités incluant les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, en plus de représenter le Ministère au sein de nombreux comités et groupes de travail composés de représentants de ces mêmes ordres de gouvernement, dont : le Comité de coordination des hauts fonctionnaires sur le droit pénal et plusieurs de ses sous-comités; le Comité de coordination des hauts fonctionnaires sur le droit de la famille et plusieurs de ses sous-comités; le Comité de coordination des hauts fonctionnaires sur la justice pour adolescents; le Groupe de travail permanent sur l'aide juridique; le Comité des agents de liaison du Centre canadien de la statistique juridique et le Comité sur l'Initiative de justice intégrée. Elle a aussi coprésidé le Groupe de travail sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles.

- Elle a siégé au comité interministériel sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick, où le Ministère a réussi à obtenir des fonds fédéraux pour la formation linguistique des juges.

Direction des communications

La Direction se charge de fournir des services de planification stratégique en communication, de diffuser des renseignements sur les directives et les programmes, ainsi que de gérer le site Web du Ministère.

La Direction prépare les communiqués, les annonces, les notes d'allocution et les notes d'information pour le Ministère et coordonne la publication du rapport annuel du Ministère. Elle assure également la coordination des événements et des conférences de presse du Ministère.

The Communications Director, acting as spokesperson for the Department, responds to inquiries from the media and public in regard to departmental services, programs, policies and decisions.

En tant que porte-parole du Ministère, le directeur des communications répond aux demandes de renseignements formulées par les membres des médias et du public relativement aux services, aux programmes, aux directives et aux décisions du Ministère.

Appendices

I. Statutes of New Brunswick under the jurisdiction of the Minister of Justice and Attorney General

Absconding Debtors 2006-55
Age of Majority 2006-55
Arbitration 2006-55
Arrest and Examinations 2006-55
Assignments and Preferences 2006-55

Canadian Judgments 2006-55
Charter Compliance Acts 2006-55
Class Proceedings*
Conflict of Laws Rules for Trusts 2006-55
Contributory Negligence 2006-55
Controverted Elections 2006-55
Corrupt Practices Inquiries 2006-55
Criminal Prosecution Expenses 2006-55
Crown Debts 2006-55
Crown Prosecutors 2006-55

Defamation 2006-55
Demise of the Crown 2006-55
Devolution of Estates 2006-55

Easements 2006-55
Electronic Transactions 2006-55
Entry Warrants 2006-55
Escheats and Forfeitures 2006-55
Evidence 2006-55
Executors and Trustees 2006-55
Expropriation 2006-55

Factors and Agents 2006-55
Fatal Accidents 2006-55
Foreign Judgments 2006-55
Frustrated Contracts 2006-55

Garnishee 2006-55
Great Seal 2006-55
Guardianship of Children 2006-55

Habeas Corpus 2006-55

Infirm Persons 2006-55
Inquiries 2006-55
Interjurisdictional Support Orders 2006-55
International Child Abduction 2006-55

Annexes

I. Lois du Nouveau-Brunswick relevant de la compétence du ministre de la Justice et Procureur général :

Accidents mortels 2006-55
Actes d'intrusion 2006-55
Age de la majorité 2006-55
Arbitrage 2006-55
Arbitrage commercial international 2006-55
Archives publiques 2006-55
Arrestations et interrogatoires 2006-55
Auteurs de délits civils 2006-55

Biens 2006-55
Biens de la femme mariée** 2006-55
Biens en déshérence et déchéances 2006-55
Biens matrimoniaux 2006-55

Cautionnements 2006-55
Cessions et préférences 2006-55
Concessions accordées par la Nouvelle-Écosse 2006-55
Concordance des lois avec la Charte 2006-55
Conseillers de la Reine et leur préséance 2006-55
Contestations d'élections 2006-55
Contrats inexécutables 2006-55
Créances de la Couronne 2006-55

Débiteurs en fuite 2006-55
Dévolution des successions 2006-55
Diffamation 2006-55
Droit de rétention de l'entreposeur 2006-55
Droit de rétention des bûcherons 2006-55
Droit successoral 2006-55
Droits de rétention sur les biens personnels 2006-55

Enlèvement international d'enfants 2006-55
Enquêtes 2006-55
Enquêtes sur les manœuvres frauduleuses 2006-55
Établissement et l'exécution réciproque des ordonnances de soutien 2006-55
Exécuteurs testamentaires et fiduciaires 2006-55
Exécution réciproque des jugements 2006-55
Expropriation 2006-55
Extraits de jugement et les exécutions 2006-55

Facteurs et agents 2006-55
Fiducies internationales 2006-55
Frais de poursuites criminelles 2006-55

International Commercial Arbitration 2006-55
International Sale of Goods 2006-55
International Trusts 2006-55
International Wills 2006-55
Interpretation 2006-55
Interprovincial Subpoena 2006-55

Judges Disqualification Removal 2006-55
Judicature 2006-55

Law Reform 2006-55
Liens on Goods and Chattels 2006-55
Limitation of Actions 2006-55

Marital Property 2006-55
Married Woman's Property** 2006-55
Mechanics' Lien 2006-55
Memorials and Executions 2006-55

Notaries Public 2006-55
Nova Scotia Grants 2006-55

Postal Services Interruption 2006-55
Presumption of Death 2006-55
Proceedings Against the Crown 2006-55
Property 2006-55
Protection of Persons Acting Under Statute 2006-55
Provincial Offences Procedure 2006-55
Provincial Offences Procedure for Young Persons 2006-55
Provision for Dependants 2006-55
Public Records 2006-55

Queen's Counsel and Precedence 2006-55
Queen's Printer 2006-55
Quieting of Titles 2006-55

Reciprocal Enforcement of Judgments 2006-55
Reciprocal Recognition and Enforcement of Judgments in Civil and Commercial Matters, An Act Respecting the Convention Between Canada and the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and Providing for the ... 2006-55
Regulations 2006-55
Removal of Archaic Terminology from the Acts of New Brunswick 2006-55

Sale of Goods 2006-55
Sale of Lands Publication 2006-55
Statute Law Amendment 2006-55
Statute of Frauds 2006-55
Statute Revision 2006-55
Succession Law Amendment 2006-55
Surety Bonds 2006-55
Survival of Actions 2006-55
Survivorship 2006-55

Tortfeasors 2006-55
Trespass 2006-55

Grand sceau 2006-55

Habeas corpus 2006-55

Imprimeur de la Reine 2006-55
Interprétation 2006-55
Interruption des services postaux 2006-55

Jugements canadiens 2006-55
Jugements étrangers 2006-55

Loi portant correction de lois 2006-55

Mandats d'entrée 2006-55

Négligence contributive 2006-55
Non-récusation des juges 2006-55
Notaires 2006-55

Opérations électroniques 2006-55
Organisation judiciaire 2006-55

Personnes déficientes 2006-55
Prescription 2006-55
Présomption de décès 2006-55
Présomptions de survie 2006-55
Preuve 2006-55
Preuves littérales 2006-55
Privilège des constructeurs et des fournisseurs de matériaux 2006-55
Procédure applicable aux infractions provinciales 2006-55
Procédure relative aux infractions provinciales applicable aux adolescents 2006-55
Procédures contre la Couronne 2006-55
Procureurs de la Couronne 2006-55
Protection des personnes chargées de l'exécution de la loi 2006-55
Protection des salariés 2006-55
Provision pour personnes à charge 2006-55

Récépissés d'entrepôt 2006-55
Reconnaissance et exécution réciproques des jugements en matière civile et commerciale, Loi concernant la Convention entre le Canada et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour assurer... 2006-55
Recours collectifs*
Redressement des opérations de prêt exorbitantes 2006-55
Réforme du droit 2006-55
Règlements 2006-55
Règles de conflit de lois en matière de fiducie 2006-55
Révision des lois 2006-55

Saisie-arrêt 2006-55
Servitudes 2006-55
Subpoenae interprovinciaux 2006-55
Suppression de terminologie archaïque dans les Lois du Nouveau-Brunswick 2006-55

Unconscionable Transactions Relief 2006-55

Wage-Earners Protection 2006-55
Warehouse Receipts 2006-55
Warehouseman's Lien 2006-55
Wills 2006-55
Woodsmen's Lien 2006-55

---

*Subject to proclamation
**To be repealed on August 1, 2006 by An Act to Repeal the Married Woman's Property Act

STATUTES UNDER THE JURISDICTION OF THE MINISTER OF JUSTICE AND CONSUMER AFFAIRS AND ADMINISTERED BY THE DEPARTMENT OF JUSTICE AND CONSUMER AFFAIRS SNB 2006, c. 16

Auctioneers Licence 2006-54

Collection Agencies 2006-54
Commissioners for Taking Affidavits 2006-54
Consumer Product Warranty and Liability 2006-54
Co-operative Associations 2006-54
**Cost of Credit Disclosure (chapter C-28) 2006-54
*Cost of Credit Disclosure (chapter C-28.3) 2006-54
Court Reporters 2006-54
Credit Unions 2006-54
Creditors Relief 2006-54

Direct Sellers 2006-54
Divorce Court 2006-54

Family Services (Part VII) 2006-54
Federal Courts Jurisdiction 2006-54

Innkeepers 2006-54
Insurance 2006-54

Jury 2006-54

Landlord and Tenant 2006-54
Legal Aid 2006-54
Loan and Trust Companies 2006-54

Pension Benefits 2006-54
Pre-arranged Funeral Services 2006-54
Premium Tax 2006-54
Probate Court 2006-54
Provincial Court 2006-54

applicable aux infractions provinciales 2006-55
Survie des actions en justice 2006-55

Testaments 2006-55
Testaments internationaux 2006-55
Transmission de la Couronne 2006-55
Tutelle des enfants 2006-55

Validation des titres de propriété 2006-55
Vente de biens-fonds par voie d'annonces 2006-55
Vente d'objets 2006-55
Vente internationale de marchandises 2006-55

---

*Doit faire l'objet d'une proclamation
**Sera abrogée par le 1er août 2006 par la Loi abrogeant la Loi sur les biens de la femme mariée

LOIS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU MINISTRE DE LA JUSTICE ET DE LA CONSOMMATION ET MISES EN APPLICATION PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DE LA CONSOMMATION LNB 2006, c. 16

Agences de recouvrement 2006-54
Agents immobiliers 2006-54
Aide juridique 2006-54
Arrangements préalables de services de pompes funèbres 2006-54
Associations coopératives 2006-54
Assurances 2006-54
Aubergistes 2006-54

Caisses populaires 2006-54
Commissaires à la prestation des serments 2006-54
*Communication du coût du crédit (chapitre C-28.3) 2006-54
*Compagnies d'assurance spéciale 2006-54
Compagnies de prêt et de fiducie 2006-54
Compétence des tribunaux fédéraux 2006-54
Cour des divorces 2006-54
Cour des successions 2006-54
Cour provinciale 2006-54

Démarchage 2006-54
Désintéressement des créanciers 2006-54
**Divulgation du coût du crédit (chapitre C-28) 2006-54

Enregistrement des témoignages à l'aide d'appareils d'enregistrement sonore 2006-54
*Exécution des ordonnances de soutien 2006-54

Fiduciaires 2006-54

Jurés 2006-54

Real Estate Agents 2006-54
Recording of Evidence by Sound Recording Machine 2006-54
Residential Tenancies 2006-54

Sheriffs 2006-54
Small Claims 2006-54
*Special Insurance Companies 2006-54
*Support Enforcement 2006-54

Trustees 2006-54

Licences d'encanteurs 2006-54

Location de locaux d'habitation 2006-54

Petites créances 2006-54
Prestations de pension 2006-54
Propriétaires et locataires 2006-54

Responsabilité et garanties relatives aux produits de consommation 2006-54

Services à la famille (Partie VII) 2006-54
Shérifs 2006-54
Sténographes judiciaires 2006-54

Taxe sur les primes d'assurance 2006-54 dit « Primes d'assurance » en erreur

STATUTES UNDER THE JURISDICTION OF THE MINISTER OF JUSTICE AND CONSUMER AFFAIRS AND ADMINISTERED BY A BOARD, COMMISSION, AGENCY OR OTHER BODY / LOIS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU MINISTRE DE LA JUSTICE ET DE LA CONSOMMATION ET MISES EN APPLICATION PAR UNE COMMISSION, UN CONSEIL OU AUTRE ORGANISME

Statute / Loi	**Administering body / Organisme**
*Public Trustee 2006-54 / *Curateur public 2006-54	Office of the Public Trustee / Bureau du curateur public
Securities 2006-54 / Valeurs mobilières 2006-54	New Brunswick Securities Commission / Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick

*subject to proclamation
**subject to repeal by the Cost of Credit Disclosure Act, chapter C-28.3

*doit faire l'objet d'une proclamation
**sera abrogée par la Loi sur la communication du coût du crédit, chapitre C-28.3

II. REVENUES AND EXPENDITURES / RECETTES ET DÉPENSES

Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Expenditures for the year ended 31 March 2006 /

Provenance des dépenses aux comptes ordinaire, à but spécial et d'organisme de service spécial pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

Ordinary Expenditures / Dépenses ordinaires	Total Expenditure / Dépenses totales	Administration & Planning / Administration et planification	Attorney General / Procureur général	Court Services / Services aux tribunaux	Justice Services / Services à la justice	Legal Aid / Aide juridique
Personnel Services / Dépenses liées au personnel						
Civil Service Payroll / Feuille de paye des employés de la fonction publique	$ 30,837,500	$ 2,405,732	$ 11,111,550	$ 15,417,521	$ 1,902,697	
Casual Payroll / Feuille de paye des employés occasionnels	$ 2,206,978	$ 252,198	$ 87,264	$ 1,707,946	$ 159,570	
Employer's Group Benefit Costs / Coût des prestations collectives versées par l'employeur	$ 1,098,540	$ 98,881	$ 321,373	$ 596,623	$ 81,664	
Other Employer Costs / Autres dépenses de l'employeur	$ 230,610	$ 12,189	$ 168,437	$ 37,910	$ 12,074	
Workers' Compensation Board payments / Cotisations à la Commission des accidents du travail	$ 55,792	$ 1,531	$ -	$ 54,260	$ -	
Total Personnel Services / Total des services du personnel	**$ 34,429,420**	**$ 2,770,532**	**$ 11,688,623**	**$ 17,814,260**	**$ 2,156,004**	$ -
Other Services / Autres services						
Advertising / Publicité	$ 37,030	$ 3,433	$ 3,718	$ 23,860	$ 6,019	
Business Development, Marketing and Promotion Services / Services de développement des entreprises, de commercialisation et de promotion	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -
Information Technology, Management and Network Services / Services de technologie de l'information, de gestion et de réseau	$ 1,600,861	$ 569,776	$ 629,688	$ 395,234	$ 6,163	$ -
Fees & Commissions / Droits et commissions	$ 880,726	$ 9	$ 99,092	$ 773,099	$ 8,526	$ -
Freight, Express / Fret, messageries	$ 12,705	$ 653	$ 1,945	$ 6,442	$ 3,666	$ -
Utilities and Real Property Taxes / Impôts fonciers et services publics	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -
Laundry Service / Services de blanchissage	$ 5,910	$ 11	$ 157	$ 5,742	$ -	$ -
Travel expenses - Minister / Frais de déplacement - Ministre	$ 22,326	$ 22,326	$ -	$ -	$ -	$ -
Members' Expenses / Frais de déplacement - Députés	$ 2,207	$ 2,207	$ -	$ -	$ -	$ -
Catering Services / Services de restauration	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -
Other Services / Autres services	$ 137,208	$ 12,962	$ 44,582	$ 72,375	$ 7,290	$ -
Building Services / Services liés aux immeubles	$ 34,184	$ 890	$ 1,664	$ 7,173	$ 24,457	$ -
Police & Security Services / Services de police et de sécurité	$ 55,658	$ -	$ 395	$ 49,892	$ 5,370	$ -
Inspection Service / Services d'inspection	$ 1,617	$ 631	$ 450	$ 536	$ -	$ -
Transportation & Storage Charges / Frais de transport et d'entreposage	$ 29,185	$ 20	$ 19,492	$ 8,620	$ 1,052	$ -
Postage / Frais de poste	$ 186,818	$ 1,991	$ 28,606	$ 151,802	$ 4,419	$ -
Other Worker Services / Autres ressources humaines	$ (35,239)	$ 151	$ -	$ (35,390)	$ -	$ -
Construction Fees / Frais de construction	$ 104,338	$ -	$ -	$ 104,338	$ -	$ -
Printing & Copying / Services d'imprimerie et de polycopie	$ 88,704	$ 5,906	$ 45,754	$ 29,890	$ 7,154	$ -
Rentals / Locations	$ 964,875	$ 54,516	$ 85,591	$ 803,859	$ 20,909	$ -
Repair Services / Services de réparation	$ 31,516	$ 1,514	$ 5,347	$ 22,841	$ 1,813	$ -
Professional Services / Services professionnels	$ 4,825,323	$ 69,318	$ 2,987,805	$ 1,604,759	$ 163,442	$ -
Telephones Services / Services de téléphones	$ 596,568	$ 59,524	$ 133,503	$ 354,443	$ 49,099	$ -
Travel Expenses / Frais de déplacement	$ 1,066,479	$ 138,091	$ 373,749	$ 507,915	$ 46,724	$ -
Total Other Services / Total des autres services	**$ 10,648,998**	**$ 943,927**	**$ 4,461,540**	**$ 4,887,431**	**$ 356,101**	$ -

II. REVENUES AND EXPENDITURES / RECETTES ET DÉPENSES

Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Expenditures for the year ended 31 March 2006 /
Provenance des dépenses aux comptes ordinaire, à but spécial et d'organisme de service spécial pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

Ordinary Expenditures / Dépenses ordinaires	Total Expenditure / Dépenses totales	Administration & Planning / Administration et planification	Attorney General / Procureur général	Court Services / Services aux tribunaux	Justice Services / Services à la justice	Legal Aid / Aide juridique
Materials and Supplies / Matériel et fournitures						
Subscriptions / Abonnements	$ 376,328	$ 7,649	$ 140,410	$ 223,933	$ 4,335	$ -
Clothing / Vêtements	$ 45,272	$ -	$ 5,784	$ 39,487	$ -	$ -
Educational and Teaching Materials / Matériel didactique et pédagogique	$ 176	$ -	$ 117	$ -	$ 59	$ -
Food / Nourriture	$ 19,964	$ 2,404	$ 4,916	$ 11,815	$ 829	$ -
Household and Cleaning Supplies / Fournitures de ménage et produits de nettoyage	$ 103	$ -	$ 37	$ 33	$ 34	$ -
Vehicles, Machinery and Equipment Supplies and Parts Fournitures et pièces de véhicules, de matériel et d'outillage	$ 70	$ -	$ -	$ 70	$ -	$ -
Medical,Surgigal and Laboratory Supplies / Fournitures médicales, chirurgicales et de laboratoire	$ 6,822	$ 799	$ 1,267	$ 4,531	$ 225	$ -
Other Supplies / Autres fournitures	$ 20,464	$ 4,719	$ 261	$ 13,094	$ 2,390	$ -
Stationery, Office Supplies and Forms / Papeterie, fournitures de bureau et formules	$ 314,502	$ 21,522	$ 85,504	$ 188,634	$ 18,843	$ -
Computer Supplies / Fournitures pour ordinateurs	$ 9,348	$ 108	$ 762	$ 8,326	$ 152	$ -
Structural Supplies / Matériaux de construction	$ 165	$ 121	$ -	$ 44	$ -	$ -
Total Material and Supplies / Total du matériel et des fournitures	**$ 793,213**	**$ 37,322**	**$ 239,058**	**$ 489,967**	**$ 26,866**	**$ -**
Property and Equipment / Biens et matériel						
Office Furniture / Meubles de bureau	$ 276,252	$ 16,244	$ 27,608	$ 223,160	$ 9,240	$ -
Data Processing Equipment / Matériel informatique	$ 704,831	$ 572,810	$ 78,332	$ 41,685	$ 12,004	$ -
Other Property and Equipment / Autres biens et matériel	$ 698	$ -	$ -	$ 698	$ -	$ -
Total Property and Equipment / Total des biens et du matériel	**$ 981,781**	**$ 589,054**	**$ 105,940**	**$ 265,543**	**$ 21,244**	**$ -**
Contributions, Grants and Subsidies / Contributions et subventions						
Grants to Non-Profit Organizations / Subventions à des organismes sans but lucratif	$ 33,500	$ 9,000	$ 6,000	$ 18,500	$ -	$ -
Other Grants / Autres subventions	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -
Total Contributions, Grants and Subsidies / Total des contributions et des subventions	**$ 5,417,500**	**$ 9,000**	**$ 6,000**	**$ 18,500**	**$ -**	**$ 5,384,000**
Debt & Other Charges / Service de la dette et autres frais						
Refund of Previous Years' Revenues / Remboursement des recettes des années antérieures	$ 1,025	$ -	$ -	$ 1,025	$ -	$ -
Other Debt Charges / Autres frais relatifs à la dette	$ 403	$ -	$ -	$ 303	$ 100	$ -
Other / Autres frais	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -
Interest / Intérêts	$ (503)	$ -	$ -	$ (503)	$ -	$ -
Damage Claims / Réclamations pour dommages	$ 135	$ -	$ -	$ 135	$ -	$ -
Total Debt and Other Charges / Total du service de la dette et autres frais	**$ 1,060**	**$ -**	**$ -**	**$ 960**	**$ 100**	**$ -**
Chargeback Recoveries / Contre-recouvrements						
Chargeback recoveries / Contre-recouvrements	$ (3,663,491)	$ (211,396)	$ (2,680,109)	$ (771,986)	$ -	$ -
Total Chargeback Recoveries / Total des contre-recouvrements	**$ (3,663,491)**	**$ (211,396)**	**$ (2,680,109)**	**$ (771,986)**	**$ -**	**$ -**
Total Ordinary Expenditures / Total des dépenses ordinaires	**$ 48,608,481**	**$ 4,138,438**	**$ 13,821,052**	**$ 22,704,676**	**$ 2,560,315**	**$ 5,384,000**

II. REVENUES AND EXPENDITURES / RECETTES ET DÉPENSES

Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Expenditures for the year ended 31 March 2006 /
Provenance des dépenses aux comptes ordinaire, à but spécial et d'organisme de service spécial pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

Description of Items / Description des postes budgétaires	$ Special Purpose Fund / Fonds à but spécial
Personal Services / Frais liés au personnel	
Civil Service Payroll / Feuille de paye des employés de la fonction publique	$ 136,089
Casual Payroll / Feuille de paye des employés occasionnels	$ 118,639
Employer's Group Benefit Costs / Coûts des prestations collectives versées par l'employeur	$ 11,921
Total Personnel Services / Total des services du personnel	**$ 266,649**
Other Services / Autres services	
Advertising / Publicité	$ -
Information Technology, Management and Network Services / Services de technologie de l'information, de gestion et de réseau	$ -
Fees & Commissions / Droits et commissions	$ -
Freight, Express / Fret, messageries	$ -
Other Services / Autres services	$ 28,982
Police & Security Services / Services de police et de sécurité	$ 14,127
Inspection Service / Services d'inspection	$ 180
Printing & Copying / Services d'imprimerie et de polycopie	$ 1,294
Rentals / Locations	$ 130
Professional Services / Services professionnels	$ 132,923
Travel Expenses / Frais de déplacement	$ 4,994
Total Other Services / Total des autres services	**$ 182,629**
Materials and Supplies / Matériel et fournitures	
Stationery, Office Supplies and Forms / Papeterie, fournitures de bureau et formules	$ -
Total Material and Supplies / Total du matériel et des fournitures	**$ -**
Total Ordinary Expenditures / Total des dépenses ordinaires	**$ 449,278**

III. Explanation of Variance Fiscal Year 2005/2006
Explication des écarts pour l'exercice 2005-2006

Ordinary, Special Purpose and Special Operating Agency Expenditure / Dépenses aux comptes ordinaire, à but spécial et d'organisme de service spécial

Program / Programme	Original Budget / Budget initial	Appropriation Transfers / Transferts de crédits	Authorized Expenditure Level / Niveau de dépenses autorisées	Actual Expended / Dépenses réelles	Variance (Over) Under / Écart (Plus) Moins
Administration / Administration	4,089.0	56.7	4,145.7	4,138.4	7.3
Attorney General / Procureur général	13,048.0	141.7	13,189.7	13,821.0	(631.3)
Court Services / Services aux tribunaux	19,900.0	884.2	20,784.2	22,704.7	(1,920.5)
Justice Services / Services à la justice	2,612.0	49.3	2,661.3	2,560.3	101.0
Legal Aid / Aide juridique	5,384.0	-	5,384.0	5,384.0	-
Total	**45,033.0**	**1,131.9**	**46,164.9**	**48,608.4**	**(2,443.5)**
Special Purpose Fund / Fonds à but spécial					
Child Centered Family Justice Fund /					
Fonds pour la justice familiale centrée					
sur l'enfant	449.0		449.0	449.3	(0.3)
Total	**$ 449**	**$ -**	**$ 449**	**$ 449**	**$ (0)**

Variances for program (over) under $ 100,000 / Écarts (de plus) de moins de 100 000 $:

Cabinet du procureur général : Le dépassement de crédit s'explique par la nécessité de retenir les services d'avocats de l'extérieur. En 2005-2006, plusieurs causes ont nécessité le recours aux services d'avocats de l'extérieur, notamment pour empêcher que le Cabinet du procureur général ne se trouve en situation de conflit d'intérêts. Voici quelques exemples:
a. il a fallu retenir les services de procureurs de la Nouvelle-Écosse pour la poursuite contre le juge Stymiest;
b. il a fallu des avocats spécialisés pour les causes portant sur les droits de coupe des premières nations sur les terres de la Couronne;
c. les services d'avocats de l'extérieur ont été retenus pour défendre les procureurs nommés pour la cause de Félix Michaud;
d. les services d'avocats de l'extérieur ont été retenus pour la poursuite contre Éric Doiron;
e. les services d'avocats de l'extérieur ont été retenus pour remplacer les avocats chevronnés affectés au projet Jenna.

Services aux tribunaux : Le dépassement de crédit s'explique par les facteurs suivants : 1) augmentation des indemnités aux jurés et aux témoins; 2) financement insuffisant pour les juges qui choisissent de devenir juge surnuméraire et pour les honoraires journaliers; 3) rénovation des salles d'audience du palais de justice en vue des vidéoconférences à la Cour d'appel; 4) recours aux services d'avocats de l'extérieur pour les questions de tutelle; 5) coûts additionnels rattachés à la traduction.

Services à la justice : La sous-utilisation de crédit s'explique par les postes demeurés vacants à la Direction des caisses populaires et des coopératives.

Attorney General: The overexpenditure is attributed to the retention of outside counsel. • During 2005-2006, several cases required the retention of outside counsel, including some to ensure no conflict of interest with the Office of the Attorney General. These included:
a. Retention of Prosecutors from Nova Scotia for the Judge Stymiest case.
b. Expert legal counsel retained for the cases of First Nations logging rights on Crown property.
c. Retention of outside counsel for the defense of prosecutors named in the Felix Michaud case
d. Retention of outside counsel for the Eric Dorion prosecution
e. Retention of outside council to replace experienced prosecuters who were dedicated to Project Jenna

Court Services: The overexpenditure is directly attributed to: (1) rising costs of jury & witness fees, (2) insufficent funding for judges electing supernumerary status, and for per diem days (3) renovation of the Justice Building Hearing Roomrings for video conferencing for the Court of Appeals, (5) Retention of Outside Legal Services for Guardianship matters, and (6) Additional Cost of translation.

Justice Services: The underexpenditure is due to vacant positions in the Co-op and Credit Unions Branch

III. Explanation of Variance Fiscal Year 2005/2006
Explication des écarts pour l'exercice 2005-2006

Ordinary, Special Purpose and Special Operating Agency Revenue / Recettes aux comptes ordinaire, à but spécial et d'organisme de service spécial

Variances for over / (under) $100,000 / Écarts de plus (de moins) de 100 000 $

Account / Compte	Original Budget / Budget initial	Actual Revenue / Recettes réelles	Variance Over (Under) / Écart Plus (Moins)
Insurance Premium Tax / Taxe sur les primes d'assurance	$ 36,500,000	$ 37,547,100	$ 1,047,100
The increase in Insurance Premium tax is a result of an increase in both volume and dollar value of premiums and in-year accounting adjustments.			
L'augmentation des recettes provenant de la taxe sur les primes d'assurance résulte d'une augmentation du nombre et de la valeur des primes, ainsi que des redressements comptables en cours d'exercice.			
Insurance Companies - Insurance Act Costs / Compagnies d'assurance - dépenses relatives à la *Loi sur les assurances*	575,000	1,124,800	$ 549,800
Recovery of Insurance Act Costs is based on actual expenditures. Actual operating costs for the Insurance Branch was more than originally budgetted. Le recouvrement des coûts d'application de la *Loi sur les assurances* est fondé sur les dépenses réelles. Les coûts réels de fonctionnement de la Direction des assurances ont été plus élevés que prévus.			
Court of QB - Filing Fees / Cour du Banc de la Reine - droits de greffe	883,000	677,700	$ (205,300)
Causes in 2005-2006 were down 18% in the Trial Davison from the previous year, thereby reducing the filing fees. En 2005-2006, le nombre de causes dont la Division de première instance a été saisie a diminué de 18 %, entraînant ainsi une baisse des droits de greffe perçus.			
Provincial Courts - Fines - Criminal Code / Cour provinciale - Amendes - *Code criminel*	1,200,000	1,044,600	$ (155,400)
The total number of fines imposed during 2005-2006 were down 7.2% from the previous year.			
Le nombre total d'amendes imposées en 2005-2006 a diminué de 7,2 % par rapport à l'exercice précédent.			

IV. Official Languages Report

The Department recognizes its obligations and is committed to actively offer and provide quality services in the public's official language of choice, as well as to promote a more balanced utilization of both official languages within the public service.

During the 2005-2006 fiscal year, the Office of the Commissioner of Official Languages for New Brunswick forwarded 2 complaints with respect to services offered by the Department of Justice and Consumer Affairs and the Office of the Attorney General. Following is a summary of the complaints received and the corrective measures taken to resolve them.

One complaint was received from an individual who has dealt with the department for several years and whose language preference is well known to long term staff. This individual received correspondence from a temporary staff member in the official language that was not his preferred choice. A new database system slated for spring 2007 is being developed which will include a field to input a client's language preference. Staff was also reminded of their obligation under the Official Languages Act and to communicate with clients in the client's preferred official language of choice.

A complaint was received from an Anglophone individual who appeared before an adjudicator at a Small Claims Court hearing that was conducted in part in both official languages and who later received a copy of the written judgment in French only. Steps have been taken by the Registrar to remind all adjudicators of their obligation under the Official Languages Act.

The Department also continues to promote and support second language training and maintenance for employees. In 2005-2006, six employees registered in language classes.

IV. Rapport sur les langues officielles

Le Ministère reconnaît ses obligations et s'engage à offrir activement et à fournir à la population des services de qualité dans la langue officielle choisie par celle-ci et à encourager une utilisation plus équilibrée des deux langues officielles au sein de la fonction publique.

Au cours de l'année 2005-2006, le Bureau du Commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick a fait suivre deux plaintes concernant les services du ministère de la Justice et de la Consommation et du Cabinet du Procureur général. Voici un résumé des plaintes et des mesures correctives qui ont été prises.

Une plainte a été reçue d'une personne qui fait affaire avec le ministère depuis plusieurs années et dont la langue préférée est connue du personnel de longue date. Cette personne a reçu de la correspondance d'un membre du personnel temporaire qui ne savait pas quelle était sa langue préférée. Nous prévoyons l'élaboration d'une base de données pour le printemps 2007 dans laquelle il y aura un champ réservé à l'inscription de la langue préférée de chaque client. On a aussi rappelé au personnel son obligation en vertu de la *Loi sur les langues officielles* de communiquer avec les clients dans la langue officielle que préfère chaque client.

Une plainte a été reçue d'une personne anglophone qui a comparu devant un arbitre à la cour des petites créances. L'audience s'est déroulée en partie dans les deux langues officielles, mais la décision par écrit a été envoyée plus tard seulement en français. Le registraire a pris des mesures pour rappeler à tous les arbitres de leur obligation en vertu de la *Loi sur les langues officielles.*

Le Ministère continue de promouvoir et de soutenir la formation en langue seconde de ses employés. En 2005-2006, six employés ont participé à des cours de langue.